

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, jeudi 28 mai 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME

TELEPHONE: ... HArbour 1241*
SERVICE DE NUIT:

Administration: ... HArbour 1243
Rédaction: ... HArbour 3679
Gérant: ... HArbour 4897

En attendant le discours du budget

On a cherché la preuve du rétablissement des affaires dans le fait que l'emprunt de conversion lancé par le gouvernement Bennett a été plus que souscrit. Des dépêches ont parlé de 750 millions, alors que M. Bennett demandait un quart de milliard. Nous saurons ce qui en est lorsque le premier ministre fera son discours du budget, peut-être demain, la semaine prochaine au plus tard. Il n'y a pas à nier que les Canadiens ont confiance dans l'avenir de leur pays et que ce sentiment est pour beaucoup dans la réussite du dernier emprunt; mais n'allons pas exagérer les choses et parler tout de suite, à cause de cela, d'une amélioration sensible des affaires. Ce qui s'est passé hier à la bourse, à Montréal, n'est guère de nature à inspirer de l'optimisme à ceux auxquels il reste de l'argent à placer. Ceux-là, de même que les grandes institutions financières où il y a beaucoup de fonds inemployés par le temps qui court, ont fait le gros de la souscription à l'emprunt. Mieux vaut un placement d'Etat à 4½% que de l'argent inactif. En temps ordinaire, l'industrie et ses besoins raisonnables pourraient souffrir de l'immobilisation de tant de capitaux dans un emprunt à long terme. A la période où nous sommes, les gens n'ont plus guère confiance, — s'il leur en reste, — que dans les titres d'Etat, après les avoir trop longtemps négligés pour acheter de tout et de n'importe quoi, escomptant des gains fabuleux qu'ils n'ont pas eus et perdant à la longue les trois quarts et demi de leurs capitaux, sinon la totalité, à la suite de malheureuses opérations de bourse. L'argent mis cette fois-ci dans des fonds d'Etat ne sera pas, au moins, perdu; à la reprise des affaires, on pourra le retrouver pour des entreprises légitimes. Entre temps, il aura rapporté.

La reprise des affaires? Qui n'en parle et qui sait quand elle se fera? A Bâle, en Suisse, il n'y a pas deux semaines, des représentants de vingt-quatre des plus grandes banques de l'univers se sont réunis pour conférer de la situation présente. C'étaient des gens qui, en temps normal, parlent avec autorité, auxquels on reconnaît la compétence en matière de finances publiques et privées. Ils ont examiné ce qui se passe. Quel oracle ont-ils rendu? Un quotidien américain d'ordinaire bien informé, le Times de New-York, a reçu de son correspondant de Bâle, qui a suivi cette conférence de grands banquiers internationaux, une dépêche prudente, si l'on tient compte des circonstances et du danger qu'il y a de semer davantage le découragement à une époque où il le pousse et s'insinue partout. Dans cette dépêche, on lit que "la situation mondiale présente est cause d'appréhension; et l'avis qui se généralise, c'est que tous les calculs faits quant à l'étendue et à la durée de la crise économique sont erronés du tout au tout... Avec la meilleure foi du monde, les banquiers, explique-t-on, ne peuvent passer outre à l'excitation du public qui a coutume de placer de l'argent et qui, par le temps qui court, et à ce que disent les financiers les plus expérimentés, n'a jamais été aussi nerveux. Il est des banquiers qui vont même plus loin et prétendent que le fait de trouver de nouvelles sources de crédit et de les mettre à contribution ne serait pas un remède magique aux maux économiques présents. Ces banquiers estiment que le premier problème à résoudre, c'est celui de la surproduction et de l'excédent mondial des approvisionnements. A la surabondance de crédit, l'on doit imputer pour une large part, selon les mêmes experts financiers, le péché de la surproduction: il faudra à l'avenir être d'une extrême prudence si l'on ne veut pas que des avances libérales aux industries n'aboutissent à la répétition des difficultés présentes".

Celui qui veut dire que, pour avoir eu trop confiance au crédit, pour avoir eu trop de crédit, les industriels ont produit outre mesure, et que l'excès de cette production a déterminé la crise. L'excès de crédit, il a été manifeste, surtout de 1926 à la mi-octobre 1929. Des gens qui n'avaient presque pas de capitaux ont pu s'engager pour plus qu'ils ne paieront jamais, parce que banquiers, financiers, industriels et marchands se sont dit qu'ils honoreront leurs engagements; des gens qui avaient un peu de capital ont pu décupler, centupler leurs affaires, sur le papier et avec du papier; et des gens qui marchaient avec les capitaux et l'argent obtenus des épargnants auxquels ils promettaient des rendements assurés ont lancé des combinaisons énormes, appelées au plus bel avenir, disaient-ils, — on sait avec quel résultat.

Excès de crédit, excès de production... Les fabricants de papier de bois ont eu chez nous un excès de crédit: tout le monde a voulu leur prêter. Ils ont emprunté et produit outre mesure. Ils vendaient d'avance tant et tant de milliers de tonnes, agrandissant leurs usines, décuplant leur moyenne de fabrication quotidienne. Ils avaient des contrats pour dix ans. Les contrats ne valent plus. Le crédit s'est arrêté, toute la machine économique s'est trouvée faussée. Et l'on a pu voir de gigantesques machines comme celle de la Canada Paper & Power Company, lancée à toute allure, — pour n'en citer qu'une entre vingt, entre cent, — par des capitalistes qui avaient une grande réputation de clairvoyance et d'infailibilité financière, fléchir, s'immobiliser presque, incapables de payer les rendements promis, quoi qu'en aient dit des experts sérieux. Il y a eu la grève partielle des acheteurs, il y a la grève quasi totale des profits. Les infailibles se sont trompés. Tout l'organisme s'est trouvé, l'un de ces matins, désaxé. Présentement, les augures tournent autour de la machine inerte, cherchent le pourquoi de l'arrêt, sont perdus tout autant que l'artisan inexpérimenté qui dit, devant une pièce d'usine qui ne va plus: "Ca ne marche pas", et qui répond au patron pressé de la voir repartir: "Je ne sais pas au juste ce qu'elle a. Ca sera long en tout cas avant qu'elle marche de nouveau." Belle perspective, et rassurante, surtout si l'on sait que ce même artisan, il n'y a pas des mois, en montant la machine, disait, prometteur: "Elle marchera perpétuellement, rien ne la détraquera jamais."

"Ce sera long..." C'est à peu près la parole des banquiers réunis à Bâle. Ne désespérons pas, mais "ce sera long". Le temps passé depuis l'arrêt est déjà long. De toutes parts l'on entend dire: "Réduisez les dépenses, économisez, serrez les freins, nous ne sommes pas encore au bas de la côte". Et si l'on fait attention, l'on reconnaît, parmi les conseillers, des gens qui parlaient à l'avant-veille de la crise, de prospérité grandissante et assurée, et, après ses premières manifestations, avec une aussi belle assurance, de la reprise à court délai des affaires. C'est à se demander s'ils ont jamais vu clair et s'ils ne se sont pas toujours fiés à leur chance, qui a tourné enfin à la malchance.

M. Bennett, qui, dans quelques heures ou dans peu de jours en tout cas, prononcera son premier discours du budget, débute dans de difficiles circonstances. Elles ne le serviront guère. Rude tâche qu'il entreprend, de vouloir remettre de l'ordre dans nos finances, de l'équilibre dans notre budget, de l'assurance dans le commerce et l'industrie. Les Canadiens, de quelque parti qu'ils soient, ne peuvent que lui souhaiter de réussir. Il a fait tant et de si belles promesses l'an dernier, fait entrevoir tant de prospérité aux électeurs qu'ils en ont quelque impa-

L'actualité

L'agent et nous

La citation à l'ordre du jour de deux gardiens de la paix pour fait de bravoure prêté du piquant à un article que je viens de lire.

Un agent de police, — est-il de New-York? ça en a tout l'air, — raconte sa carrière dans un périodique américain.

Lors de son engagement, il y a dix ans, il gagnait \$4.20 par jour. Il en gagne maintenant \$7.50. C'est une belle soie. Mais il y a des risques. Un mois après son entrée il a reçu une balle dans les côtes. Trois pouces plus haut, il était atteint en plein cœur.

Depuis ce temps il n'a pas été blessé. Son éducation s'est faite. Il y a quinze cents règlements dans sa ville qui lui permettent d'arrêter les délinquants. S'il essayait, dit-il, d'en appliquer seulement la moitié, il perdrait sa place en un jour.

On lui confia récemment la formation d'une recrue, un ancien soldat. Les deux agents font leur quart de compagnie. Le bleu aperçoit un camion déchargeant dans une cour. Parions que c'est de la bière! s'écrie-t-il.

Avant que son compagnon ait eu le temps de le prévenir, il fait lever les mains aux camionneurs, lance un coup de pied dans une des boîtes d'où jaillissent des bouteilles. Il saisit les revolvers et conduit dans le camion tout le monde vers le poste. Un avocat, déjà prévenu, attend là et cautionne. Au bout de quelque temps, l'ex-soldat avait perdu sa place. Mais il eût perdu la vie sans l'intervention discrète de son instructeur qui expliqua aux propriétaires du club qu'il n'en fallait pas vouloir au nouveau, ignorant que ce club devait être protégé. Sans quoi, comme il se rendait vers le poste de police, il eût reçu dans la tête quelques-uns des coups de feu d'une mitrailleuse dissimulée, dans une automobile puissante qui suivait de près le camion.

Tout le mal, dit l'agent qui a une philosophie courte mais robuste, provient de ce que l'on adopte un règlement des gens que la nécessité en impose. La population est ensuite tranquille. Mais les hommes d'affaires ont l'argent et ne veulent pas pour eux les entraves des lois. Ils les violent et paient pour cela le bootlegger qui, lui, voit le politicien. Et le politicien blâme la police. La police n'est pas plus mauvaise qu'avant; ce sont les gens fortunés qui sont plus corrompus, qui veulent, en dépit de la loi, boire et vadrouiller.

L'agent veut faire son devoir; mais il veut aussi garder sa place. En se brûlant les doigts, il apprend vite ce qu'il ne doit pas toucher. Une voiture viole-t-elle un règlement de circulation, il remet au chauffeur une assignation. Tant mieux pour lui s'il s'agit d'un auto modeste. C'est une belle machine, il apprend un politicien qu'il voudrait mieux déchirer le billet parce que le propriétaire est un souscripteur électoral. L'agent se forme vite une conscience. Le plus équilibré est de fermer les yeux et d'ouvrir la main pour accepter le cinq dollars que tendent les chauffeurs délinquants. Quant aux speakies, il n'y a qu'à laisser faire la police fédérale payée pour cela.

Et voilà comment votre police est muette!

"J'ai reçu à Noël cinq cents dollars de cadeaux, dit notre homme. La plus grande partie venait des hommes d'affaires. Il y en avait bien deux cents qui venaient de clubs de nuit dans ma ronde. Mais ce n'était pas du graft. C'est gens qui savent bien que même s'ils ne m'avaient pas offert de cadeaux j'aurais eu soin de ne pas les ennuier".

Citons le trait du début. "L'autre soir à table, mon fils, en sixième année de primaire, me demande une velle. — Nous n'en avons pas les moyens cette année, lui dis-je. — Drole, dit mon fils, mais le père de Willie racontait, l'autre jour, à table, que tous les agents de police sont cossus parce qu'ils font du graft".

Et le pauvre papa de conclure que c'est tout de même ennuyeux d'appartenir à un état qui vous attire de telles avances à la table familiale.

"Il est désormais impossible de se montrer aimable dans le métier, poursuit-il, sans cela on croit que nous étions en quête d'un pot-de-vin. Je ne mange jamais au restaurant, parce que tous les restaurants vendent de la boisson et quand le restaurateur vous remet votre monnaie, il se croit obligé de vous glisser un billet de cinq dollars. Mais, en revanche, si se plaint au politicien boss que vous vous mêlez vous-même de percevoir, ce qui vous attire des ennemis sans fin".

On a vu, tout de même, que, petit à petit, notre homme s'est mis au pas et qu'il accepte les petits cadeaux qui ne font, pense-t-il, qu'entretenir l'amitié; et il ferme les yeux sur la violation des règlements.

La police chez nous est plus honnête, mais les règlements sont bien mal appliqués, parce que chacun veut une exception en sa faveur. C'est moins pour les violations des règlements de circulation, la mar-

A OTTAWA

M. Bourassa dénonce le gouvernement par arrêtés ministériels

Il y a là un abus — Méthode contraire à l'essence du régime parlementaire — Un exemple: celui de nos relations avec la Russie, depuis 1921, décidées à coups d'arrêtés — Le parlement n'a jamais été consulté là-dessus depuis dix ans — Le bolchevisme russe et l'athéisme d'ailleurs — Les dessous du dernier arrêté relatif à la Russie — Les abus d'une ploutocratie égoïste — La paix, la papauté et l'Europe

VIGOUREUX DISCOURS DU DEPUTE DE LABELLE AUX COMMUNES

(Par Emile BENOIST)
Ottawa, 27. — M. Henri Bourassa, député de Labelle, a pour ainsi dire fait tous les frais de la séance d'aujourd'hui, à la Chambre des Communes.

Séance de trois heures seulement, puisque c'était mercredi. Après l'expédition de quelques affaires de routine, — réponses à des interpellations, adoption d'un bill de M. Cahan, — comme le gouvernement proposait la formation d'un comité des subsides, M. Bourassa a présenté l'amendement suivant: "Cette Chambre considère la pratique, qui est de plus en plus subtile, de décider par arrêtés ministériels d'importantes questions d'intérêt public comme un empiètement sur les devoirs et les privilèges du parlement et une violation du principe du gouvernement responsable."

A l'appui de cet amendement, qu'il retirera sans doute, une fois le débat terminé, le député de Labelle a prononcé en une heure et demie un discours fortement charpenté et non moins fortement documenté, discours qui a causé une très vive impression sur la députation, tant de la droite que de la gauche. On en pouvait juger par l'attention avec laquelle l'orateur a été écouté.

A noter, le grand nombre, des auditeurs ministériels, au nombre desquels plusieurs membres du cabinet, notamment MM. Hugh Guthrie, Stewart, Durand, Cahan, Rickman. Les applaudissements, à l'occasion, venaient plutôt de la gauche libérale et progressiste, M. Motherwell, l'ancien ministre de l'Agriculture, étant assez souvent parmi ceux qui manifestaient le plus fort. Des conservateurs ont aussi applaudi à plusieurs reprises.

Quand M. Bourassa eut fini de parler, des conservateurs, des libéraux et des progressistes sont allés le féliciter.

Il faut dire que ce discours de M. Bourassa est l'un des plus remarquables qu'il ait encore prononcés à la Chambre des Communes, depuis sa rentrée en 1925.

Après avoir posé en principe que la coutume de décider d'importantes questions d'intérêt public par arrêtés ministériels est contraire au principe du gouvernement responsable, M. Bourassa a voulu illustrer sa thèse par un exemple concret; et il a entrepris l'étude de nos relations diplomatiques avec la Russie depuis dix années.

Pendant cette période, une administration conservatrice a dû céder la place à une administration libérale, qui a été elle-même remplacée par l'administration conservatrice actuelle.

Sous tous ces gouvernements, nos relations diplomatiques avec la Russie soviétique (accord en 1921, rupture en 1927, embargo en 1930) ont été déterminées par des arrêtés du conseil des ministres sans que le parlement ait jamais été consulté, sans qu'il ait jamais eu son mot à dire.

Il ne convient pas qu'il en soit ainsi, si le Canada tient à conserver le gouvernement responsable. Cette question de nos relations avec l'étranger, surtout au moment où nous faisons nos débuts dans le monde diplomatique, est trop importante pour être laissée au seul pouvoir exécutif. Le pouvoir législatif a le droit et le devoir d'exprimer son avis.

M. Bourassa a d'abord fait un bref historique de nos relations diplomatiques avec la Russie. En 1921, trois jours avant qu'il démissionnât, le gouvernement Meighen adoptait un arrêté ministériel par lequel il exprimait l'adhésion du Canada à un accord commercial précédemment conclu entre le gouvernement des Soviets et celui de Londres.

Dès qu'ils furent au pouvoir, les libéraux, ayant adopté à leur tour un arrêté ministériel, signèrent l'accord.

En 1927, sur la foi d'une simple dépêche de M. Amery, secrétaire d'Etat pour les Dominions, le même gouvernement libéral, par arrêté ministériel encore, mettait fin à cet accord de 1921. Les relations commerciales entre citoyens russes et citoyens canadiens restaient cependant possibles.

L'automne dernier, dans les semaines qui suivirent la session d'urgence, le gouvernement conservateur de M. Bennett, fort d'une autorisation qu'il venait d'obtenir d'agir par arrêtés ministériels, en adoptait un qui décrétait l'embargo sur tous les produits russes.

Cette mesure rigoureuse était représentée non seulement comme une protection contre le dumping russe mais comme une protection en même temps qu'un moyen de défense contre la propagande communiste et bolcheviste.

Du point de vue pratique, M. Bourassa dit que cela ne pouvait avoir et en fait n'a eu aucun effet,

l'action isolée du Canada étant comme un coup d'épée dans l'eau. Au point de vue moral l'effet a été raté parce qu'en même temps que notre gouvernement, en manière de protestation contre le bolchevisme et l'athéisme, déclarait l'embargo sur les produits russes, il invitait la Russie à participer à la conférence internationale des pays producteurs de blé, que M. Ferguson, haut commissaire à Londres, devait présider.

Dernier point, et non le moins important, le Canada est-il justifiable de vouloir faire la leçon à un pays très éloigné, dont nous ignorons à peu près tout des conditions, sous prétexte que le gouvernement de ce pays fait de la propagande communiste et athée? Le Canada ne ferait-il pas mieux de voir d'abord à ses propres affaires, de se rendre compte que le bolchevisme et l'athéisme existent chez lui en germe, que cela dépend de sa vie sociale et économique calquée sur celle des Etats-Unis et donc à peu près complètement dépourvue d'esprit chrétien, dénuée de tous les principes du christianisme? Si nous voulions cesser tout commerce avec les pays qui ignorent le christianisme, il faudrait commencer par cesser de faire affaires avec les Etats-Unis, car il y a sûrement plus d'athées aux Etats-Unis qu'il n'y en a en Russie.

Si le bolchevisme fait des progrès chez nous, ce sera dû non pas à la propagande russe, mais à l'existence, ici comme ailleurs, d'une ploutocratie antisociale et antichrétienne, ploutocratie que Sa Sainteté Pie XI vient de dénoncer dans sa dernière encyclique, tout aussi fortement que le bolchevisme.

N'est-ce pas cette ploutocratie qui a d'ailleurs pris les moyens d'obtenir du gouvernement l'embargo sur les produits russes, de façon à protéger qui son commerce de charbon gallois, qui son commerce de bois de pulpe?

M. Bourassa a tenu à dire que son amendement, qui pose la question de confiance, n'est dirigé contre aucun parti ni aucun gouvernement en particulier; ce n'est que contre le gouvernement par arrêtés ministériels.

L'amendement est encore devant la Chambre, cependant, car, à six heures, comme l'ajournement allait se faire, M. Armand Lavergne a commencé un discours qu'il pourra continuer à la prochaine occasion.

M. BOURASSA

Depuis qu'il est dans la politique, c'est-à-dire depuis trente-cinq ans, le député de Labelle a entendu blâmer bien des gouvernements parce qu'ils avaient pris par arrêtés ministériels des décisions que les gens de l'opposition considéraient être du ressort du Parlement. En somme c'était chaque fois le principe du gouvernement responsable qui se posait. Si le pays entend conserver le gouvernement responsable, il ne devra pas permettre au gouvernement, au comité exécutif de la Chambre des Communes, de prendre ainsi des décisions qui doivent être laissées aux représentants élus par le peuple.

Apparemment l'amendement de M. Bourassa pose la question de confiance. Cependant M. Bourassa n'a pas tant l'intention de blâmer le gouvernement que de critiquer un système qui s'est établi et qui a grandi pratiquement sous tous les gouvernements.

Comme exemple concret, M. Bourassa entreprend d'examiner le cas typique de nos relations avec la Russie depuis dix ans. Au cours de cette décennie, toutes nos relations avec la Russie, ont été déterminées par arrêtés ministériels, tant sous les régimes conservateurs que sous les régimes libéraux. Il n'est pas arrivé une seule fois, à propos de la Russie, que le gouvernement canadien ait agi selon l'avis exprimé par la Chambre, que ce gouvernement ait reçu à ce propos un mandat des représentants du peuple.

Il est extrêmement important, à l'heure où nous faisons notre entrée dans le monde diplomatique, que l'on décide si nos relations extérieures, diplomatiques ou commerciales, doivent être déterminées par le Parlement ou par le seul gouvernement.

Les conservateurs en 1921

En 1921, le 16 mars, le gouvernement britannique et le gouvernement des soviets signèrent un accord commercial. Du côté britannique, cet accord n'a pas été négocié par un cabinet travailliste-radicale mais par un gouvernement d'opposition présidé par M. Lloyd George. Un ministre conservateur, sir Robert Horne, a signé l'accord,

au nom de la Grande-Bretagne. D'après les termes mêmes de l'accord ce ne devait être que le prélude d'un véritable traité de paix.

Le 22 août 1921, le gouvernement canadien, sur la recommandation de son ministre de l'Industrie et du commerce, sir George Foster, qui n'est pas connu pour avoir des sympathies bolchevistes, adoptait un arrêté ministériel exprimant le désir du Canada de participer à l'accord conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie. Le 25 août, la Russie était informée de ce désir du gouvernement canadien.

Il ne s'agissait pas d'un simple accord commercial mais d'un accord commercial qui ne devait être que le prélude d'un véritable traité de paix. Le 17 décembre 1921, par arrêté ministériel encore, le gouvernement canadien, alors présidé par M. Arthur Meighen, donnait son assentiment à une formule d'adhésion du Canada à l'accord anglo-russe, formule qui avait été élaborée à Londres par M. Churchill et adressée à lord Byngh.

Cet arrêté ministériel, indiquant bien l'intention du gouvernement conservateur de M. Meighen de rentrer en relations commerciales et politiques avec le gouvernement russe qui a été dénoncé depuis, aux Communes canadiennes et ailleurs, comme un gouvernement d'athées et de meurtriers, a été adopté vingt jours après la défaite du gouvernement Meighen aux polls et trois jours seulement avant sa démission. Le dernier acte important de ce gouvernement était fait d'assurer la reprise des relations amicales du Canada et de la Russie des soviets.

Le gouvernement russe de 1921 était pourtant bien plus directement compromis dans l'assassinat du tsar, de la tsarine et de leurs enfants que le gouvernement russe d'aujourd'hui. Lénine était encore le chef des soviets, Tchichérine était le ministre des affaires étrangères, et Krassin, le représentant à Londres. Ce gouvernement russe de 1921 était autant sinon plus communiste que le gouvernement russe avec lequel nous n'avons plus de relations depuis quelques mois.

Les libéraux signent

M. Meighen et ses ministres ayant démissionné, les libéraux prirent le pouvoir à Ottawa. Ils approuveront, c'est-à-dire qu'ils signeront le document qui avait été préparé par M. Meighen, à la suggestion de sir George Foster. D'où il ressort que nos deux grands partis n'ont pas de reproches à se faire à propos des relations amicales du Canada avec un gouvernement d'athées, de meurtriers, de communistes. Les deux partis, par arrêtés ministériels seulement, sans consulter la Chambre, ont engagé le Canada dans des relations amicales avec le gouvernement de Russie.

Jusqu'en 1927, les choses en restèrent là. A cette époque plusieurs demandes furent faites à Londres pour que les relations fussent rompues avec la Russie soviétique. Un gouvernement travailliste avait refusé. Sir Austen Chamberlain avait fait de même. Mais sir William Johnson-Hicks organisa les raids de l'Arcos. On se souvient du discours extrêmement habile que sir Austen Chamberlain prononça immédiatement après le raid, M. Amery cabaillant à Ottawa, en date du 23 mai 1927, pour s'informer si le Canada suivrait l'exemple de la Grande-Bretagne et romprait les relations avec la Russie.

Lord Willingdon, au nom du Canada, répondit par une demande d'informations, tout en faisant observer que le raid des bureaux de l'Arcos n'avait révélé aucun cas d'espionnage russe au Canada.

M. Amery, dans une nouvelle communication, informa le gouvernement canadien qu'au cours du raid des bureaux de l'Arcos on avait trouvé des adresses canadiennes.

Le Canada rompt avec la Russie

Sans attendre une preuve plus complète, le 26 mai, le gouvernement canadien informa le gouvernement de Londres qu'il rompait (Suite à la page 2)

Mgr Béliveau

Le télégraphe nous apporte, de Saint-Basile, des nouvelles qui auront un douloureux retentissement à travers tout le pays.

S. E. Mgr Béliveau vient d'être parvenu à l'apogée d'une attaque de paralysie.

Tous nos lecteurs seront des vœux et des prières pour le prompt rétablissement du grand archevêque.

Georges PELLETIER

Demain: VENDREDI, 29 mai 1931.

4 Temps. Saint Cyrille, martyr.

Lever du soleil, 4 h. 18.
Coucher du soleil, 7 h. 37.
Lever de la lune, 5 h. 30.
Coucher de la lune, 2 h. 57.Plaine lune, le 2, à 6. 20 m. du matin.
Dernier quart, le 8, à 7. 45 du matin.Nouvelle lune, le 17, à 10 h. 34 du matin.
Premier quart, le 24, à 2 h. 45 du soir.
Plaine lune, le 31, à 5 h. 39 du matin.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

Orages et inondations

En Angleterre, en France et en Turquie

Londres, 28 (S. P. A.). — Trois personnes ont été foudroyées au cours d'un orage extrêmement violent qui a éclaté dans le sud de l'Angleterre et du pays de Galles, il y a quelques heures, et à Londres, ce matin. L'orage a aussi été cause d'une noyade.

Au pays de Galles, l'orage a provoqué des inondations qui ont causé beaucoup de dégâts. Des ponts ont été renversés et il s'est produit des éboulements à plusieurs endroits. Un des éboulements a fait dérailler un train de mineurs, dont plusieurs ont été blessés. Les rues de Cardiff ont été transformées en torrents.

Une partie de la France a aussi été en proie aux mauvais temps, de même que la Turquie, où des inondations ont causé la mort de onze personnes.

AVIONS RENVERSES PAR LE VENT

Le Bourget, France, 28 (S.P.A.). — Trois avions servant au transport des passagers ont été renversés aujourd'hui par un coup de vent alors qu'ils se préparaient à décoller pour leur voyage quotidien. Un avion du service Londres-Paris est allé donner contre un avion du service Paris-Strasbourg tandis qu'un autre machine était projetée contre les hangars.

ONZE PERTES DE VIE

Stamboul, Turquie, 28 (S.P.A.). — Onze personnes ont perdu la vie par suite des inondations causées par des pluies torrentielles à Soho, près d'Amassia, dans le cœur de la région qui fournit les pommes à la Turquie. Quinze personnes ont été blessées et deux autres manquant à l'appel.

LE VENT SOULEVE UN TRAIN

Fargo, Dakota-Nord, 28 (S.P.A.). — Une tornade a fait dérailler le train rapide de luxe Empire Builder, de la ligne Great Northern, causant la mort d'un voyageur et des blessures à une vingtaine d'autres.

La tornade s'est emparée des douze wagons du train aussi facilement qu'un homme soulève un train d'enfant et les a déposés à quelque distance de l'assiette de la voie. Un des voyageurs a été projeté hors d'une fenêtre et écrasé sous un wagon. Le train filait à 50 milles à l'heure, au moment de l'accident. Il arrivait à Sabine, Minnesota.

Le docteur J.-B. Richard arrivera ce soir

M. le Dr J.-B. Richard, de Saint-Denis sur Richelieu, blessé au cours du voyage en Louisiane, est parti de la Nouvelle-Orléans, hier, parfaitement rétabli et s'est mis en route vers Montréal, en compagnie de M. Emile Solis, de Saint-Hyacinthe, un autre voyageur de la Louisiane qui est allé à sa rencontre.

Le Dr Richard et M. Solis arriveront ce soir à Montréal, gare Bonaventure, à 11 heures, (heure avancée). Plusieurs de leurs compagnons de la Louisiane voudront, sans doute, aller leur souhaiter la bienvenue.

L'expédition Wilkins

New-London, Connecticut, 28 (S. P. A.). — Pendant que les mécaniciens mettaient la dernière main au mécanisme du "Nautilus" pour perforer la glace, sir Hubert Wilkins et son équipage se préparaient, il y a quelques heures, à partir pour le cap Cod à bord du submersible. Au cap Cod, le "Nautilus" subira des épreuves de vitesse.

Un traité militaire secret

Budapest, Hongrie, 28 (S.P.A.). — Le journal "Magyarország" prétend aujourd'hui que les chefs d'état-major des pays de la Petite Entente ont signé hier un traité militaire secret. Aux termes de ce traité de défense, c'est à la Tchéco-Slovaquie qu'il incomberait d'occuper Vienne militairement si le traité d'union douanière austro-allemand était mis en vigueur.

Littérature française moderne

A Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, la critique unanime a salué comme un événement l'édition, par l'Action Canadienne-Française, de "Littérature Française Moderne", par R. Rumilly. Théâtre, roman, poésie, c'est un véritable panorama, comportant notices biographiques et études approfondies. Avec le livre de M. Rumilly nous connaissons les écrivains qui arrivent à la notoriété, les écoles, les tendances et les influences principales. Les livres qui traitent de cette période d'après-guerre sont rares, même en France. Et celui de R. Rumilly est indispensable à qui veut être au courant de la littérature française d'aujourd'hui, connaître les futurs maîtres, les académiciens de demain, et leur œuvre. Ajoutons que le style de l'auteur, élégant et clair, est d'une lecture facile, particulièrement agréable.

Littérature Française Moderne

est en vente au Service de librairie du "Devoir" au prix de \$1.00 franco.

L'augmentation des taxes

Ce qu'annoncera M. Bennett dans son discours sur le budget, d'après le "Mail and Empire" — Nombreuses modifications tarifaires — La taxe des ventes serait portée à 4 ou 5 %

Toronto, 28 (S.P.C.). — Le Mail and Empire publie aujourd'hui une dépêche de son correspondant à Ottawa où il est dit :

"On s'attend à ce que l'annonce de la modification de plusieurs centaines d'articles du tarif, une augmentation de la taxe des ventes et de la taxe sur les corporations et probablement un nouvel impôt sur les transactions de Bourse à l'étranger constituent les nouvelles dispositions du budget que le premier ministre Bennett doit bientôt soumettre au Parlement.

"Forcé d'accuser une diminution de revenus de \$100,000,000, une baisse et du commerce d'importation et du commerce d'exportation et d'un déficit substantiel qu'il faudra ajouter à la dette nationale, le premier ministre Bennett annoncera l'augmentation d'un certain nombre de taxes. La taxe des ventes sera élevée de 1 p.c. à 4 p.c. ou 5 p.c.; il y aura peut-être une différence de 1 p.c. en faveur des produits canadiens. Cette différence servirait en même temps à augmenter les revenus et à donner une marge additionnelle de protection aux producteurs canadiens.

Les autres augmentations de taxes auxquelles on s'attend sont une augmentation de 8 p.c. à 10 p.c. de la taxe sur les corporations et une taxe sur les transactions de Bourse effectuées sur le marché de New-York par des Canadiens par l'entremise de maisons canadiennes de courtage."

A l'Ecole des Beaux-Arts

QUELQUES-UNS DES LAUREATS QUI SERONT COURONNES CE SOIR

On vient d'apprendre quels sont les lauréats qui seront couronnés ce soir à l'Ecole des Beaux-Arts. Le "prix du ministre" est décerné à M. Patsy Colangelo, à Mille Madeleine Desrosiers, à M. Aimé Normandeau et à M. Henri Bélisle. Mlle Rolande Sciotte a remporté le "prix du directeur des Beaux-Arts de la province". MM. Maurice Raymond, Henri Bisson et David Deshaies obtiennent le "prix du directeur de l'Ecole des Beaux-Arts". Le "prix du consul général de France" est décerné à Mlle Marcelle Tétrault, à Mlle Marjorie Stevens et à M. Guillaume Roy. Le "prix des Anciens de l'Ecole" va à M. Jean Vaillancourt. Trois élèves du cours d'architecture obtiennent un diplôme : ce sont MM. Patsy Colangelo, Georges Charland et Claude Côté.

Nous sommes forcés, faute d'espace, de remettre à plus tard la publication du palmarès.

Matte est trouvé coupable

Wilfrid, alias Paul-Emile Matte a été trouvé coupable ce matin, par un jury de la Cour du Banc du Roi, d'avoir, le 3 mars dernier, commis un vol à main armée à la Banque de Montréal, succursale anglaise. Mont-Royal et Christophe-Colomb. Les jurés n'ont délibéré que trois minutes et tout le procès n'a duré que l'avant-midi.

Les employés de la banque ont déclaré qu'ils reconnaissent l'accusé comme étant l'individu qui avait braqué un revolver sur eux, vers dix heures dix, le 3 mars au matin, et les avait accablés dans un coin pendant qu'il prenait dans la caisse une somme de \$1,121. Pour les empêcher de le poursuivre, il les avait forcés à enlever leur pantalon.

Le détective Wilfrid Bourdon a dit qu'il avait arrêté l'accusé sur la rue Saint-Denis, près Cherrier, en possession d'une automobile dont les licences n'avaient pas été changées comme le veut la loi. En faisant des recherches dans sa chambre, il avait trouvé une paire de lunettes et un revolver qui avaient servi à commettre le vol. Les employés de la banque ayant identifié le prévenu, le détective a logé contre lui une accusation de vol à main armée.

Le juge Wilson prononcera sa sentence à la fin du présent terme.

M. Dion et la Cour du recorder

Dans la cause de J. A. E. Dion contre la Cour du recorder, M. le juge P. Cousineau a émis ce matin un nouveau bref de certiorari. Le requérant s'est désisté de son premier jugement à cause d'un défaut d'avis.

On sait qu'il s'agit de soumettre à la Cour supérieure la légalité du règlement 1093 de la Cité de Montréal, quant aux articles ordonnant l'arrêt des véhicules aux boulevards et l'obligation d'installer des lumières à l'arrière des voitures. M. Dion a violé ce règlement dans ces articles le 10 février dernier, à l'angle de l'avenue Girouard et du boulevard Notre-Dame de Grâce.

Jacques Normand est mort

Paris, 28 (S.P.A.). — M. Jacques Normand, un des rares écrivains qui ont collaboré avec Guy de Maupassant, est décédé aujourd'hui. Il était âgé de 83 ans.

Les travaux de chômage

Le cabinet fédéral est prêt à passer un arrêté ministériel pour accorder le délai demandé par Montréal — Déclarations prétendues inexécutes de MM. Taschereau et Francoeur

Nous recevons de la Commission industrielle du chômage un communiqué que nous résumons : MM. Honoré Parent et Norman Holland ont rencontré le sénateur Robertson à Ottawa, hier, et ont discuté avec lui le refus du gouvernement provincial de prolonger le délai des travaux de chômage jusqu'au 1er septembre. M. Robertson a consenti à ce que le cabinet fédéral passe immédiatement un arrêté ministériel, disant que "nonobstant la clause de l'accord qui dit que tous les travaux devront être complétés pour le 1er juillet, le gouvernement fédéral est disposé à payer à la cité de Montréal sa part de 25 pour cent jusqu'au 1er septembre".

M. Robertson a remis à MM. Parent et Holland copie de la lettre de M. Herford au maire de Sherbrooke, lettre mal rapportée par M. Francoeur dans les journaux. M. Francoeur dit que le refus de Québec est analogue au refus d'Ottawa à accorder une extension à la ville de Sherbrooke. Cela n'est pas exact.

Dans sa lettre du 23 mai au maire de Sherbrooke, M. Herford dit que le ministère est disposé à accorder à Sherbrooke une extension de 60 jours pour la construction du tunnel sous les voies ferrées, à condition que la province de Québec accorde ce délai. Il est surprenant de constater que M. Francoeur, qui a une copie de cette lettre en main l'interprète comme un refus des autorités fédérales. Cela est d'ailleurs assez semblable à la déclaration de M. Taschereau que Montréal n'a pas demandé cette extension avant la prorogation de la session de Québec, alors que la correspondance prouve que Québec a reçu la requête de Montréal et en a accusé réception avant la prorogation du parlement de Québec.

POUR SHERBROOKE

Le gouvernement fédéral a décidé non seulement de venir en aide à Montréal en prolongant de 60 jours, la période d'exécution des travaux de chômage à Montréal, mais il a aussi décidé d'accorder le même privilège à la ville de Sherbrooke qui se trouve dans la même situation que Montréal.

Cette faveur a été accordée à la demande des autorités municipales de Montréal et de Sherbrooke. Le gouvernement fédéral va adopter d'ici deux ou trois jours un arrêté ministériel par lequel il s'engage à payer sa quote-part des travaux de chômage exécutés jusqu'au 1er décembre prochain, même si le gouvernement provincial refuse de payer sa part.

La collation des grades universitaires

C'est demain, à 9 h. 30, que se déroulera la cérémonie de la collation solennelle des grades de l'Université de Montréal au théâtre St-Denis. Les officiers, les invités d'honneur et les différents corps universitaires quitteront l'Université, rue St-Denis, à 9 h. 15 pour se rendre processionnellement au théâtre St-Denis, lieu de la collation. Entrée au son de l'orgue que jouera M. Alexandre D'Aragon. Période d'ouverture ensuite, puis collation proprement dite des diplômes et prix aux élèves des diverses facultés. Viendra la cérémonie de prestation du serment par les docteurs en médecine puis la collation des grades honorifiques qui sont au nombre de trois et qui seront décernés à M. E.-R. Décarie, notaire, président de la Commission d'administration; à M. le juge E. L. Panneton, de la Cour supérieure; et à M. L. de G. Beaubien, membre de la Commission d'administration depuis de nombreuses années. Le chant O Canada terminera la séance.

Saint-Hyacinthe n'aura pas l'heure d'été

Saint-Hyacinthe, 28 (D.N.C.). — Saint-Hyacinthe n'aura pas encore l'avance de l'heure, cette année. Ainsi en ont décidé les citoyens par référendum populaire. Les contribuables propriétaires et locataires invités à voter sur cette question mardi et mercredi se sont prononcés contre l'avance de l'heure par une majorité de 212 voix. Il s'est enregistré 1186 bulletins, dont 694 contre l'avance de l'heure, 482 en faveur et 10 nuls.

La dernière fois qu'on avait voté sur la question de l'avance de l'heure, en 1929, la mesure n'avait été battue que par 42 voix, et les partisans de l'heure d'été entretenaient quelque espoir cette année. Leurs prévisions se sont trouvées fort trompées. Si ce n'est pendant la période de guerre, alors que l'heure d'été fut imposée dans tout le Dominion par une mesure du gouvernement fédéral, Saint-Hyacinthe n'a jamais eu l'heure avancée.

M. Doumergue se marierait

Paris, 28 (S.P.A.). — La rumeur circule que le président sortant de charge, M. Gaston Doumergue, célibataire, se marierait prochainement.

Le vice-roi à Montréal

Le comte de Bessborough a été reçu cet avant-midi à l'hôtel de ville — Adresse du maire Houde et réponse de Son Excellence

La réception de la Cité de Montréal au gouverneur général du Canada, a eu lieu cet avant-midi à l'hôtel de ville.

Lord Bessborough était accompagné de son fils, le vicomte Duncannon, de M. A.-F. Lascelles, secrétaire, et du capitaine Stuart French.

Tous trois sont arrivés à 10 heures à la gare Bonaventure où le maire Camillien Houde, M. Honoré Parent, directeur des services, et les principaux officiers du C.N.R. les attendaient. Après une courte visite de la ville en auto, Son Excellence s'est rendue à l'hôtel de ville où a eu lieu la réception.

Après la réception, les invités sont partis pour Laval-sur-le-Lac.

Voici l'adresse que le maire de Montréal, suivie de la réponse de lord Bessborough :

L'ADRESSE DU MAIRE

Excellence,

C'est pour moi un insigne honneur que d'être appelé aujourd'hui à vous souhaiter, au nom des citoyens de Montréal que j'ai l'agréable devoir de représenter, une très cordiale bienvenue dans notre ville, et à donner à Votre Excellence, ainsi qu'à son noble et gracieux souverain qu'elle est venue représenter dans ce beau Dominion, l'assurance de la loyauté inaltérable de notre population.

Votre Excellence n'ignore certainement pas combien les Canadiens français se sont, de temps immémorial, montrés loyaux au drapeau anglais et à l'impérieuse association de nations qui constitue l'Empire britannique. Quand, jadis, les habitants d'une partie considérable de cet empire tentèrent de se séparer de la mère-patrie et de se charger eux-mêmes de leurs destinées, le Canada resta fermement attaché à l'Angleterre, et lorsqu'on voulut, par la force des armes, le contraindre à répudier son allégeance, nul ne se jeta dans la mêlée avec plus d'ardeur que les fidèles sujets canadiens-français de Sa Majesté, pour repousser l'invasion et maintenir l'intégrité du Dominion.

La génération actuelle de Canadiens français rivalise de loyauté avec les citoyens d'origine britannique et elle compte en toute sécurité sur la haute protection de Sa Majesté le Roi pour conserver intacts, contre toute atteinte, les droits qu'elle doit à la bienveillance des illustres souverains qui l'ont précédé sur le trône.

De fait, nulle part dans le Dominion du Canada ne trouvez-vous des sujets plus attachés à Sa Majesté que dans la province de Québec et, particulièrement, dans la ville de Montréal que Votre Excellence daigne, aujourd'hui, honorer de sa présence.

Votre haute renommée nous est de longtemps connue, et nous sommes sûrs que vous ajouterez un nouveau lustre à la noble lignée des gouverneurs généraux du Canada, de même que nous sommes convaincus que le séjour au pays de Votre Excellence, en qualité de représentant de Sa Majesté, contribuera, grandement au développement et au progrès de notre jeune nation.

Les citoyens de Montréal ont à cœur de faire leur large part dans tout ce qui peut tendre à ce développement, et afin d'atteindre ce but, ils n'épargneront aucun effort pour que leur ville, la métropole du Canada, ne soit pas seulement une des plus grandes cités du monde, tant au point de vue commercial qu'au point de vue industriel, mais qu'elle soit aussi une des plus belles et des plus progressives dans le domaine de la science, aussi bien que dans ceux des arts et de la culture intellectuelle.

Nous comptons que, pendant le temps que Votre Excellence restera parmi nous, il nous sera possible de faire un pas appréciable dans ce sens, et nous caressons l'espoir que vous pourrez fréquemment venir constater de plus que nos efforts vers le but rêvé n'auront pas été vains. Tous les citoyens de notre ville se joignent à moi pour assurer Votre Excellence qu'elle y sera toujours très bien accueillie et que chacune de ses visites sera vivement appréciée.

Nous déplorons que ce présent voyage de Votre Excellence n'ait pu nous procurer l'agréable plaisir de présenter nos hommages à votre épouse distinguée. Notre peuple est attiré vers la gracieuse personnalité de cette fille de France, et si nous savons par la renommée l'éclat de son esprit et le charme de sa personne, nous avons d'instinct une admiration profonde pour ses vertus familiales, auxquelles notre race attache tant d'importance. A la comtesse de Bessborough, et à vos enfants, nous prions Votre Excellence de transmettre l'hommage de notre respectueux attachement.

Au nom des autorités municipales et de la population entière, je remercie cordialement Votre Excellence de la faveur que comporte sa présence à Montréal et lui réitére nos souhaits de chaleureuse bienvenue.

LA REPONSE DU VICE-ROI

M. le maire, J'ai bien l'honneur de vous remercier, vous et les citoyens de Montréal, de votre cordial accueil comme représentant de notre bien-

Nouveau poste pour M. Montpetit

Le secrétaire général de l'Université de Montréal est nommé directeur des relations extérieures de cette université et y consacrerait presque tout son temps — Il garde le secrétariat — Le Dr Pierre Masson restera attaché à la Faculté de médecine

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal depuis 1920, date où l'Université obtint son autonomie, vient d'être nommé en plus de ses fonctions de secrétaire qu'il conserve, directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal. Cette nomination faite hier à la séance du comité exécutif demeure toutefois sujette à ratification par la Commission d'administration.

C'est là ce qu'a annoncé aux journalistes ce matin Mgr A.-J.-V. Picette, recteur de l'Université, Mgr le recteur a aussi annoncé que le comité exécutif a également décidé d'attacher définitivement à l'Université de Montréal M. le Dr Pierre Masson, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine. Le comité a approuvé un contrat que la Faculté de médecine devra signer avec le Dr Pierre Masson, lequel assurera à l'Université de Montréal pour une période d'au moins cinq ans les services scientifiques du professeur Masson à l'enseignement de l'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine ainsi qu'aux hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu et St-Justine. Le Dr Pierre Masson vient d'être le premier Français élu à la "Société Royale du Canada".

Les rumeurs qui ont eu cours depuis quelque temps au sujet de la nomination de M. Montpetit comme directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal étaient donc fondées. Loin de délaisser l'Université, comme certaines circonstances et toutes sortes de déclarations ont pu le faire croire ces derniers temps, M. Montpetit y donnera désormais tout son temps. La nouvelle fonction de directeur des relations extérieures est le pendant de celle du colonel Wilfrid Bovey, à l'Université McGill.

Mgr Picette a accompagné la nouvelle de cette nomination de la déclaration suivante : "Le comité exécutif de l'Université de Montréal a décidé à sa dernière séance de retenir plus largement les services de M. Edouard Montpetit au secrétariat général et de lui demander de donner plus de temps à l'avenir — presque tout son temps — à ses fonctions, fonctions auxquelles le comité exécutif trouve grand intérêt à ajouter la direction des relations extérieures de l'Université. De ce fait M. Montpetit sera désormais à son bureau à 10 heures le matin au lieu de n'y pouvoir venir que dans l'après-midi, comme le stipulait d'ailleurs son contrat précédent."

Il est compris que M. Montpetit ne s'occupe désormais que de travaux d'ordre universitaire. Le contrat prendra effet avec le mois de septembre. D'ici là, M. Montpetit abandonnera certains enseignements et certaines tâches pour se consacrer à sa nouvelle fonction.

aimé souverain, le roi George. Je vous salue aussi gré de votre assurance de dévouement et de loyauté de votre population à la couronne britannique. Je ferai part de vos protestations à Sa Majesté à la première occasion. Avec vous, M. le maire, je conviens avec plaisir de la longue période de loyauté des Canadiens de langue française au drapeau britannique et à l'Empire. Ceux qui ont lu l'histoire de ce pays savent le rôle immense joué par les colons français dans le développement du Canada et dans sa défense contre l'invasion étrangère. Je ne sais trop si je n'approuve pas quelque peu l'attitude d'un membre distingué de la Chambre des Communes, quand il disait de ne pas se soucier du nom de canadien-français. Nous sommes tous sujets britanniques dans l'Empire, les uns d'origine française, les autres d'origine britannique, mais tous unis dans l'amour de notre glorieuse patrie. C'est grâce à cet amour que nous l'avons faite et que nous la maintiendrons un des membres les plus prospères et les plus grands de la puissante société des nations.

Je regrette profondément que lady Bessborough qu'elle n'ait pu m'accompagner à ma première visite officielle à Montréal. Mais soyez assurés que nous reviendrons à la prochaine occasion, car elle désire ardemment rencontrer ses amis de langue française en ce pays.

Il est impossible de visiter Montréal — l'une des plus grandes et des plus riches de l'Empire — de contempler votre fleuve géant, voir vos usines et vos ports immenses, sans être convaincu qu'en dépit du fait que depuis quelque temps vos affaires se sont ressenties de la dépression mondiale, l'avenir de votre pays ainsi que de votre ville est assuré. Vos inépuisables ressources naturelles, l'intelligence, l'industrie et l'intégrité de vos habitants sont le roc sur lequel repose votre édifice national.

J'ai pu me rendre compte, depuis mon arrivée au Canada, de l'immensité de vos ressources. J'ai aussi constaté l'énergie et l'esprit d'entreprise du peuple canadien et j'ai ressenti comme un regain de confiance en votre avenir. — Encore une fois, M. le maire, veuillez agréer l'expression de mes remerciements pour votre sincère et cordiale bienvenue.

Piccard est sain et sauf

Il a atterri avec son compagnon Kipper sur un glacier des Alpes vers dix heures hier soir, après avoir atteint dans son ballon une altitude de 52,500 pieds (plus de neuf milles)

Berlin, 28 (S. P. A.). — Une dépêche de la Telegraphen Union, datée d'Innsbruck, annonce que le professeur Auguste Piccard et son compagnon, Charles Kipper ont atterri sains et saufs sur un glacier des Alpes, près de la petite ville de Gurgl, et qu'ils ont rencontré une expédition qui se portait à leur secours. La dépêche ajoute que Piccard a dit aux membres de l'expédition que son ballon a atteint une altitude de 52,500 pieds, soit plus de neuf milles.

On mande de Soelden que le ballon a atterri vers dix heures hier soir et que tous les instruments qu'il contenait sont intacts. Les aéroneutes ont dit, paraît-il, que l'ascension a réussi tout à fait.

Les instruments et le ballon seront transportés à Soelden.

Munich, Bavière, 28 (S. P. A.). — Le journal Neueste Nachrichten confirme les dépêches d'Innsbruck annonçant que le professeur Piccard et son compagnon, Charles Kipper ont atterri sains et saufs.

On sait que le physicien Auguste Piccard et son aide, Charles Kipper, ont quitté la ville bavaroise d'Augsbourg, à 3 heures 45 hier matin, à bord d'un ballon, pour une exploration scientifique de la stratosphère, ce qui nécessitait une ascension de quelque 50,000 pieds. Pour échapper à la mort par rarefaction de l'air, les deux aéroneutes étaient enfermés dans un globe d'aluminium hermétiquement clos et muni de réservoirs d'oxygène. Ce globe mesure sept pieds de diamètre. Le ballon auquel il est attaché en mesure cent et il était gonflé, au départ, de 500,000 p. c. d'oxygène. Les aéroneutes emportaient divers instruments pour leurs observations scientifiques, un peu de vivres, mais pas d'appareil de T. S. F.

En septembre dernier, le professeur Piccard et son compagnon avaient tenté une ascension pour explorer la stratosphère, mais leur ballon n'avait même pas décollé. Hier matin, par un temps favorable, le ballon a très rapidement gagné de l'altitude. A certain moment la brillante sphère d'aluminium était à peine visible aux télescopes puissants. Plusieurs avions allemands l'ont signalé à diverses altitudes, quelques heures après son départ. A la fin de l'après-midi, on commençait à éprouver des craintes sur le sort des deux aéroneutes, qui étaient censés redescendre avant la nuit. On se disait que leur approvisionnement d'oxygène devait être épuisé, et que sans doute les hommes, privés de connaissance ne pouvaient plus actionner la soupape d'échappement de l'hydrogène. On supposait même que la sphère d'aluminium s'était fissurée à une grande altitude et que les deux hommes avaient succombé à la rarefaction de l'air. De 4 heures à 8, le ballon a flotté au-dessus de la frontière de la Bavière et du Tyrol, apparemment pris dans une "poche" d'air. Deux avions de Munich ont vainement tenté de monter à l'altitude où il se trouvait alors. Vers 8 heures, le vent le chassa soudain de la "poche" d'air.

Parmi les phénomènes que le professeur Piccard projetait d'observer dans la stratosphère, il mentionnait particulièrement ceux qu'on attribue aux rayons cosmiques.

La navigation

ELOGES DE L'EMPEREUR BRITANNIQUE

A bord de l'Empress of Britain, 28 mai (C.P.C.). — Lord Rothermere a exprimé son admiration de l'Empress of Britain, du Pacifique Canadien, hier, à bord duquel il fait la traversée de Southampton à Québec. Il n'a pas craint de dire que c'est le navire le plus beau qui ait jamais été lancé des chantiers anglais. Les pièces dans lesquelles le voyage, dit-il, sont plus grandes que celles de beaucoup de logements modernes. Il n'y a pas plus de vibration sur le navire que dans les édifices situés dans les quartiers d'affaires des villes. Il a ajouté que M. Beatty avait bien raison d'être fier de cette superbe unité de la flotte du Pacifique Canadien.

177 NAVIRES ONT VISITE LE PORT

Cent soixante-dix-sept navires océaniques sont entrés dans le port de Montréal depuis le début de la saison de navigation actuelle. C'est une augmentation de 34 navires sur l'an dernier pour la période correspondante. Il semble par ailleurs que la saison entière sera plus active que l'an dernier à cause de la plus grande exportation de grains. Les expéditions de grains depuis le 1er janvier 1931 jusqu'à hier se totalisent à 24,428,566 boisseaux contre 13,390,314 pour l'an dernier; et les arrivages conservent à peu de chose près la même marge.

Au cours de la saison de navigation 1930, 826 navires océaniques ont visité le port de Montréal; en 1929, il en était venu 916, contre 1,222 en 1928 et 1231 en 1927. En 1921, il en était venu 807.

S. E. Mgr Béliveau dans un état très grave

Winnipeg, 28 (S.P.C.). — Frappé de paralysie et privé de connaissance, Son Excellence Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a été transporté d'urgence à l'hôpital hier soir. Ce matin, Mgr Béliveau n'avait pas repris connaissance et on estimait son état très grave.

SERVICE MONTREAL-SAGUENAY

Le service des navires de la Canadian Steamship Lines commencera le 2 juin entre Montréal et le Saguenay. Le navire "Saguenay" quittera ce service lorsqu'il quittera Montréal mardi soir prochain. Le "Québec" sera aussi affecté à ce service. D'ici le 15 juin, il n'y aura que deux départs par semaine: le mardi soir et le vendredi soir. Du 15 juin au 6 juillet, il y aura quatre départs par semaine et le service quotidien se poursuivra après cette date jusqu'au 4 septembre, les dimanches exceptés. Le voyage au Saguenay jouit d'une popularité enviable. Touristes canadiens et américains le font nombreux chaque année. C'est l'un des plus beaux parcs maritimes de l'est canadien. Les navires font escale à Québec, au Manoir Rivière, à La Malbaie, à Tadoussac, à Bagotville, et parfois à d'autres endroits sur demande.

TROIS NAVIRES DE LA C.P.S.

Trois navires de la Canadian Pacific Steamship Line partiront pour l'Europe dans quelques jours. Le Duchess of Atholl partira de Montréal demain pour Liverpool et le Melita samedi pour la même destination. Ces deux derniers partent de Montréal. L'Empress of Australia quittera Québec le 30 mai pour Cherbourg et Southampton.

LE FRANCONIA TRANSFORME

Le Franconia, de la ligne Cunard, vient d'être transformé en un navire exclusivement destiné aux voyageurs de classe-cabine. Toutes les installations sportives seront accessibles aux voyageurs de troisième, selon ce qu'on a appris aux quartiers généraux de la compagnie ici. Le premier voyage de ce navire de Liverpool à New-York aura lieu le 13 août.

BAPTEME D'UNE HELICE

Les chantiers maritimes de la Canadian Vickers Dry Docks ont été témoins ce matin du baptême par le capitaine E. E. Telford, surintendant de la marine de la Canadian National Steamships, d'une nouvelle hélice posée hier soir au Cornwallis, un des navires à marchandise entre le Canada et les Antilles britanniques. Cette nouvelle hélice pèse sept tonnes et est faite de Bronze. Sa capacité est le double des hélices ordinaires. De plus ses lames sont perforées, ce qui permet d'éviter les poches de pression.

Parmi les personnes présentes au baptême ce matin l'on remarquait H. J. Simington, de la Master Propeller Company, le capitaine A.-E. LeBlanc, surintendant adjoint de la marine du C. N. S., J. E. Higginbottom, ingénieur en chef du Cornwallis, W. J. Wardle, chef des chantiers maritimes de la Canadian Vickers, L. Loudon, surintendant-ingénieur en chef du Canadian National; R. J. Warty, aviseur technique de la Stone Franklin Company of Canada. Ces deux derniers sont les représentants de la compagnie anglaise fabricante de cette nouvelle hélice.

LE PRINCE ROBERT

La page des



PETITS TRAITS DE PLUME

Les nôtres et ceux des autres

Jeudi, 28 mai 1931

LA CRISE

Ce n'est plus le veau d'or. C'est la vache enragée.

EN L'AIR

A Los Angeles, ils ont maintenant l'agent en ballon.

Ce représentant de l'autorité est commis au service de la circulation, non point dans le ciel, comme on pourrait le croire, mais dans la rue.

Son ballon captif plane au-dessus d'un carrefour, à trois cents pieds de hauteur, et par téléphone il communique avec un autre agent qui est, lui, sur le plancher des vaches, si l'on ose dire.

L'agent ballonnier voit admirablement, on le devine, l'ensemble de la circulation et il la régularise avec une précision de défilé prodigieuse.

LA CHANSON QUI TUE

Le Ku Klux Klan est en train de mourir, tué par une chanson.

Il y a cinq ans, il comptait neuf millions d'associés; il n'en restait plus maintenant que quarante-six mille.

Finies, les réunions nocturnes justicières, et finis surtout les suaires blancs dont les membres du K. K. se drapaient!

La chanson qui les a mis "knock-out" commençait par ces paroles: "Papa a dérobé notre dernier drap de lit propre et est entré dans le Ku Klux Klan" et cette chanson a fait son tour ironique dans les Etats-Unis, désagréant le groupe inquiétant fondé il y a environ soixante-dix ans et qui disposait, dans ses belles années, de plus de cents millions de dollars.

Il y a environ 150 ans, le "Discours sur l'université de la langue française" de Rivarol, était couronné par l'Académie de Berlin.

Le titre explique clairement la portée de ce discours, mais permettez-moi de citer comment Rivarol a caractérisé le génie de la langue française:

"Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase... Le Français nomme d'abord le sujet du discours, ensuite le verbe qui est l'action, et enfin l'objet de cette action: voilà la logique naturelle à tous les hommes, voilà ce qui constitue le sens commun. Or tel ordre si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier, l'objet qui frappe le premier... L'inversion a prévalu sur la terre, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que par la raison. Le Français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison... C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. Ce qui n'est pas clair n'est pas français."

Si cet auteur revenait aujourd'hui il n'aurait rien à changer à ce qu'il disait alors. Le français a évolué, s'est perfectionné et si possible est devenu encore plus clair. Ce qui explique son universalité, ce sont précisément ces qualités de clarté, de précision, son élégance.

Le monde diplomatique depuis Louis XIV l'a accepté et quoi qu'on en dise, le français demeure et demeurera la langue diplomatique par excellence.

L'ESPRIT D'AUTREFOIS

Un jour, le chansonnier Désaugiers ayant, nous ne savons à quel sujet, mérité la reconnaissance des charcutiers, fut invité à honorer de sa présence le banquet annuel où se nouent entre les marchands de porcs les solides liens de la camaraderie.

Désaugiers accepta et tout se passa le plus joyeusement du monde. Au dessert, l'invité fut naturellement prié de chanter un de ses refrains dont le peuple était si friand. Il hésita durant quelques secondes; puis, se levant soudainement, entonna avec ferveur, en fixant insolument les assistants:

Décochons, décochons...

Déjà les enfants de la charcuterie regardaient Désaugiers d'un mauvais oeil, et il était clair que certains d'entre eux allaient lui faire passer un mauvais quart d'heure, quand il reprit doucement, comme si de rien n'était:

Décochons les traits de la satire.

Ce furent alors des trépidations et des hurlements de joie qui récompensèrent le chansonnier d'être arrivé si ingénieusement à bon port...

COLLECTIONNEURS

Le goût des collectionneurs est quelquefois désarmant. On a signalé un jeune Japonais qui ne collectionnait que les différentes marques imprimées sur les cigarettes et un Chinois qui rassemblait les lacs de botine des hommes célèbres!

Voici un Anglais, M. King, qui collectionne les polences: il vient d'acheter celle qui fonctionne depuis de longues années à la prison de Cambridge.

Ce collectionneur original n'a pas été ruiné par son achat. Sur le marché, la polence n'est pas très demandée! Celle de Cambridge n'avait qu'un amateur et elle n'a pas été cotée à plus d'une livre sterling.

M. King s'est, du même coup, rendu propriétaire du hangar aux exécutions.

A-t-il l'intention de s'aménager un parc avec pour arbres des potences?

Louis XI avait déjà quelque chose de ce genre-là, s'il faut croire, d'après Banville, un poète qui s'appelait Gringore:

C'est le verger du roi Louis.

Seulement, Louis XI ne collectionnait pas que les potences; il collectionnait aussi les pendus!

EN ALLEMAGNE

M. J. K. Hesse raconte dans le satirique berlinois *Ulk*: J'ai rencontré Kaminski. Kaminski est voyageur de commerce pour le compte de différentes maisons.

—Eh, bien! Kaminski, comment vont les affaires?

—Très bien, fait Kaminski.

—Très bien?

—Mais oui, tout ce qu'il y a de mieux.

—Ecoutez, Kaminski, vous êtes le premier qui, en cette époque de crise, trouvez que les affaires marchent à souhait.

—Et c'est pourtant vrai, dit Kaminski. Mais je dois dire que j'ai un truc.

—Confiez-le-moi.

—Parce que c'est vous. Voilà: quand l'arrive chez un client, je mets à ma boutonnière l'insigne du groupement politique auquel il appartient. Mon homme y est sensible et il me passe une commande.

—Epatant!

—Oui, reparaît Kaminski, cela prend toujours. Seulement il ne faut pas se tromper d'insigne. En Allemagne: des casques d'acier et des gilets entrecroisés, et des croix de fer, et des croix gammées... Enfin! les affaires marchent, c'est l'essentiel.

Kaminski me serra la main, souleva en gémissant une énorme valise qu'il avait posée à terre et se prépara à poursuivre son chemin.

—Vous avez sans doute vos échantillons dans cette valise géante?

—Mes échantillons? fit-il. Vous n'y songez pas. Je les ai dans ma poche. Dans la valise, il y a des insignes...

L'AUBE DE LA GLOIRE

C'était il y a une vingtaine d'années. Charlot était un pauvre petit clown dans un cirque forain. Un clown tout ce qu'il y a de plus passif: sa principale fonction consistait à recevoir des coups de pied quelque part. Il s'en tirait fort bien, paraît-il, mais ce ne sont généralement pas des rôles qui conduisent à la gloire.

Un jour, on vint prendre une scène pour le cinéma, dans le cirque où travaillait Charlot. Celui-ci, sans penser à mal et par pure distraction, s'était avancé dans le champ de prise de vue.

—Voulez-vous vous en aller, espèce d'idiot!... hurla le metteur en scène.

Et pour que l'évacuation fût plus rapide, il y eut de quelques coups de pied qui n'avaient, cette fois, rien de conventionnel, ni de simulé.

Effaré, terrorisé et... meurtri, le pauvre Charlot battit précipitamment en retraite et l'enregistrement du film se poursuivit sans encombre. Mais, lorsqu'on développa la scène, on constata que l'épisode le plus irrésistiblement drôle était celui où l'involontaire figurant recevait les marques les plus tangibles de la sympathie du metteur en scène.

Il a une tête étonnante! s'exclamèrent les connaisseurs.

Tel fut, assure-t-on, le point de départ de la carrière de Charlot. Comme on voit, pour se tailler un avenir, il n'est pas absolument indispensable de regarder devant soi.

HEUREUX POISSONS

On remarquait récemment croissant dans la baie de Biscaye un navire anglais qui, après avoir séjourné assez longtemps au terme de son voyage, s'en retourna vers Bordeaux et vers Londres. Ce bateau, le *Philomel*, avait, dit-on, une mission... et des réservoirs à remplir.

Il venait simplement se ravitailler en eau de mer et cette eau était destinée à l'aquarium du Zoologique Garden de Londres. Il paraît que c'est dans la baie de Biscaye qu'on trouve l'eau de mer la plus pure. Du reste, on prend de grandes précautions pour que cette eau pure ne se contamine pas.

Chaque réservoir, une fois rempli, est mis sous scellés et des analyses sont faites dès l'arrivée à Londres, afin d'éviter toute fâcheuse surprise.

Heureux poissons!

PATHÉTISME

Me Henry Torrès, plaçant l'autre jour à Paris avec sa fougue habituelle, brandissait une pièce à conviction: le mouchoir avec lequel l'assassin avait essuyé le couteau, arme du crime.

Qui, messieurs, tonnait Me Torrès, ce mouchoir...

Et sans y prendre garde, il s'épongea le front. Or, le sang de la victime marqua de rouge le visage de l'avocat, qui brandissant toujours la pièce à conviction, poursuivait sa plaidoirie:

—Messieurs les jurés, vous ne pouvez toucher cette pièce à conviction qui est d'une saleté repoussante.

A cet instant, Me Torrès se demanda pourquoi jurés et magistrats luttèrent désespérément contre le roux.

CHEZ LES SOVIETS

Dans une ruelle de Moscou, la nuit, devant la porte d'un commerçant, s'arrête un groupe d'individus qui frappent aux volets clos, agitent la sonnette et ordonnent qu'on ouvre.

A l'intérieur, on entend un remue-ménage, des portes fermées, des chaises bouculées, des papiers qu'on déchire.

Alors l'un des hommes dans la rue crie:

—N'ayez pas peur, ouvrez!... Ce n'est pas la police!... Nous ne sommes que des voleurs!

AU CATECHISME

M. l'abbé essaie d'expliquer que Dieu est un pur esprit.

—Voyons, mes enfants, le bon Dieu a-t-il un corps comme nous?

—Non, monsieur, répondent les enfants sans aucune hésitation.

—Alors, le bon Dieu n'a pas de bras, pas de tête, pas de bouche comme nous?

—Non, monsieur l'abbé.

—Alors, par exemple, le bon Dieu n'aime pas les confitures, comme les petites filles?

—Non, monsieur l'abbé.

—Et pourquoi ne les aime-t-il pas?

Suzanne, triomphante, se lève, et d'un ton péremptoire:

—Parce qu'il n'en a jamais goûté!

LA PROMENADE DE MADAME

Maria, je prendrai un des enfants avec moi aujourd'hui au parc.

—Bon, madame. Lequel?

—Mon Dieu... Celui qui ira le mieux avec ma robe!

UN VERDICT

Un conseiller s'était endormi à l'audience. Le président qui recueillait les voix, lui ayant demandé la sienne, ce conseiller répondit, en se frottant les yeux:

—Qu'on le pendel qu'on le pendel!

—Mais c'est un pré dont il s'agit.

—Eh bien! qu'on le fauche.

QUESTION DE PROTOCOLE

Maitre Chipotlat est-il chez lui?

—Il est occupé, veuillez prendre une chaise.

—Annonce le baron Hector Gontran du Préautour de la Tourquiboule de San Salvador.

—Ah! alors, prenez-en deux.

ON S'ENTEND

Dites-moi, ces fleurs appartiennent-elles à la famille des amarantacées?

—Mais non, monsieur, c'est à la famille Dupont, de la villa que vous voyez là-bas.

MAUVAISE ADRESSE

La dame méditante. — Et lui, vous savez, quand un mari vous dit qu'il a été retenu au bureau, vous n'avez aucune preuve.

La nouvelle mariée. — Oh! ça dépend; mon mari a moi est annonceur à la radio.

ALTERNATIVE SPECIEUSE

—Aimez-vous les femmes bavardes? ... ou... les autres?

—Quelles autres? ...

REPOS

L'artiste de cinéma, rentrant à la maison. — Embrasse-moi, mon cher!

Le mari, également artiste de cinéma. — Ah! non. La journée de travail est terminée!

NOS PARVENUS

L'invité. — Vous devez avoir beaucoup de domestiques?

Le nouveau riche. — Heu!... cet après-midi, l'équipe de mes chauffeurs dispute un match de rugby avec l'équipe de mes valets de chambre!

PHILOSOPHIE ET LETTRES

L'hébreu, non; mais j'ai su parfaitement le grec ancien, que j'ai oublié aujourd'hui...

—Vous ne le pratiquiez donc pas?

—Comment l'aurais-je fait? Tous les Grecs anciens sont morts!

CROQUIS CONJUGAL

Elle. — Que ferais-tu, mon cher, si je pleurais?

Lui. — Je mettrais un écriteau: "Gare! Peinture fraîche."

EN TRAMWAY

—Prenez donc ma place, madame, je vous en prie.

—Oh! merci, monsieur, moi aussi je descends à la prochaine!

CONFIRMATION

—Alors, vous ne croyez à rien?

—Je ne crois qu'en ce que je sais.

—C'est bien ce que je disais.

On avait déjà vu des diligences et même des trains arrêtés par des sauterelles. Mais on n'avait pas encore vu un avion tri-moteur de 1275 chevaux mis "knock-out" par un vautour!

C'est pourtant ce qui est arrivé entre Allahabad et Bénarès, à l'appareil du prince Bibesco, qui, parti du Bourget le 9 avril, effectuait le raid Paris-Saigon avec quatre passagers.

A sa sixième étape, le 17 avril, l'avion voguait en toute sécurité, lorsqu'il rencontra en plein ciel un vautour qu'il ne chercha sans doute pas à éviter, tant il se croyait fort et invincible... Et trois secondes plus tard, cependant, il s'écrasait en flammes sur le sol.

Le vautour l'avait "eu"!

Avouez que fonder en feu la suite d'une collision aérienne avec un simple oiseau, c'est extraordinaire... et rudement vexant.

DEFINITIONS

Pêcheur: La seule distraction... des poissons.

Paradoxe: Une vérité, qui fait son stage.

Belle-mère: Le plus grand diviseur connu.

Ecossais: Celui qui trouve moyen de sortir avec un seul paquet d'un bazar à 5 et 10 sous.

Encrêpe: Source de tous les maux.

Athlète: Un gars de force majeure.

Truite: Le plus susceptible des poissons; car la truite prend facilement la mouche.

Illusions: L'arrosage de l'espérance.

Officier de l'instruction publique: Chevalier de l'illusion d'homme.

Ménage (muni d'une belle-mère): Une damnation entre vifs.

ASSAUT D'IMPERTINENCES

Le duc de Morny, alors qu'il n'était que comte, et simple député, fut invité à dîner par un gros bonnet du temps, tranchant du ministre.

On lui avait raconté que le maître de la maison avait coutume de se faire servir à part d'un certain *légionnaire*, vin exquis d'une année exceptionnelle, dont la bouteille était ensuite habilement escamotée et remplacée, pour les invités, par d'autres vins plus modestes.

A table, M. de Morny surveille cette manœuvre... la surprise... et comme le valet de chambre arrive à lui avec des bouteilles-ombibus, disant:

—Brave Mouton ou Ermitage?

Le comte répond, en montrant l'endroit où vient d'être cachée la fameuse bouteille, et cela assez fort pour être entendu de l'amphitryon:

—Je préférerais du léonville...

Le valet, troublé, regarde son maître. Celui-ci, qui se voit trahi, cache son dépit, fait bon visage et dit:

—Servez à M. le comte le vin qu'il préfère!

Le valet va dénicher la précieuse bouteille et en remplit lentement le verre à bordeaux qui lui est tendu.

Alors, M. de Morny verse le contenu du petit verre dans un grand... le remplit indolemment d'eau, comme s'il s'agissait pour lui de vin ordinaire... puis il boit et reprend simplement la conversation avec son voisin de table.

AUX EXAMENS

—Qu'est-ce que c'est que Rome?

—La capitale de la Jamaïque!...

PROCHES PARENTS

Un petit problème. Deux mariages viennent d'être contractés, à Philadelphie, de telle manière que l'enfant issu de l'un ou de l'autre sera à lui-même son grand-oncle. On demande quelles relations préexistaient entre les conjoints.

Voici: Les mariés sont père et fils; les mariées, mère et fille; le père, veuf, a épousé la fille, et la mère, veuve, le fils. Ainsi le rejeton du premier mariage sera le (demi-) frère du mari de sa grand-mère maternelle; tandis que le fruit de l'autre union se trouvera le (demi-) frère de la femme de son grand-père paternel.

Ouf!

A RECOMMENCER

La jeune fille. — Alors, vous avez demandé ma main à mon père?

Le jeune homme. — Oui, mais je ne me rappelle plus ce qu'il m'a répondu.

HISTOIRE JUIVE

En Russie soviétique, dans une gare, un vieil Israélite veut prendre un billet de quel. Il s'arrête devant l'appareil distributeur automatique et lit qu'il faut mettre dans la fente une pièce de dix kopecks.

Il trouve que c'est bien cher, met une pièce de cinq kopecks... Rien ne vient. Il soupire, se résigne et met une deuxième pièce de cinq kopecks... L'appareil ne fonctionne pas. Le vieux hausse les épaules et s'éloigne en grommelant:

Encore un qui n'aime pas les Juifs!

LES EPREUVES DU PETIT ROI

Des professeurs faisaient travailler le petit roi Michel, au temps de son règne éphémère. Ils lui faisaient la vie du roi David. Ils lui racontaient comment le géant Goliath fut tué d'un coup de fronde.

Le petit roi s'amusa infiniment de cette aventure. Il déclara que, plus tard, son ambition sera d'être un roi comme David.

Et quand il rencontra, quelques instants après, le premier ministre, il lui dit en le regardant de bas en haut:

Pour mes épreuvas, je vous demanderais de m'offrir une fronde.

UN ECOSSAIS

L'invité. — Voulez-vous me jouer un air de phonographe?

L'hôte. — Il ne marche pas. L'iguille est cassée.

UN LIVRE D'ECHANTILLONS

Telle est la grande nouveauté publicitaire américaine dans le monde de l'édition. Dix firmes très connues viennent de publier un volume contenant des chapitres-échantillons, tirés de vingt et un ouvrages de toutes sortes qui se sont publiés par ces maisons.

Ce volume contient un bon permettant à l'acheteur d'obtenir une réduction de 25 sous sur le prix des volumes annoncés.

SIVEL

VERRES ET MONTURES

TAIT-FAVREAU, Ltée

A partir de \$5.00 complet

Comprenant l'examen par un de nos spécialistes optométristes licenciés

Demandez nos nouveaux verres qui donnent une vision parfaite sous tous les angles

265 Est, Rue Sainte-Catherine — Montréal
Téléphone: LANcaster 6703

Donnez vos commandes à

J.-A. DESY Limitée

1459, Avenue Dolorimier

Ils importent directement leur

CAFE et leur THE

Ils fabriquent eux-mêmes leurs

CONFITURES

Qualité — Prix Modérés — Service



Votre Radio

Non seulement nous vendons, mais nous réparons aussi les radios.

Et nous le faisons scientifiquement. Venez nous voir ou téléphonez-nous

PAYETTE & CIE Ltée

910, rue Bleury, près Craig. Lancaster 8979

CLICHÉS

Pour Revues — Journaux
Annonces — Pancartes
Circulaires — Etiquettes
Catalogues

La Photogravure Nationale

Limitée

Montréal

59, rue Ste-Catherine (ouest)

Téléphone: MARquette 4549

La publicité,

une nécessité

Le PANE féminine

Le bon goût dans la mode

LA FACON DES ROBES DE CETTE SAISON. — TISSUS IMPRIMES A MOTIFS. — MODE PRINCESSE ET ROBES HABILÉES.

Il est assez difficile de décrire bien exactement la façon des robes de cette saison. Si, au premier abord, la ligne s'en révèle simple, facile à reproduire, l'impression change lorsqu'il s'agit de la copier. On s'aperçoit alors que ses artifices de coupe sont excessivement étudiés et qu'ils se compliquent de plis, de pinces, de nervures, de blousés, d'incrustés, dont la présence est presque invisible à quelques pas. Un tel travail aboutissant à un tel effet de simplicité est un véritable tour de force; mais les grandes maisons de couture l'ont voulu ainsi, afin de décourager les imitateurs et de garder seules le secret de cette coupe travaillée comme une mosaïque.

Grâce à elles, nous avons des modèles dont le bon ton et la simplicité sont bien le propre du clair génie français. Nous les admirons et nous en sommes fières, malgré les difficultés que présente leur conception.

Le changement de la mode ne s'observe pas seulement alors qu'il s'agit des façons, mais bien aussi lorsqu'il s'agit des tissus. Pour les robes courantes, pour les lainages surtout, on délaisse l'uni au profit des imprimés de tons ternes, rappelant certains coloris chagrins et des motifs d'il y a plus de 50 ans. Beaucoup de lainages dits "étamine perlée" semés de pavés noirs sur un fond grisaille, de petits damiers, de pointillés, de croissants, en noir et blanc, gris et marine, brun et brique. Ces lainages font souvenir, par leurs coloris, leurs dispositions, de certains droguets, de certaines cotonnades, que les paysannes portaient jadis à l'ordinaire.

Les plis horizontaux, les tissus à motifs et les petites robes. Pour une toilette courante, voici de l'étamine perlée dont le fond est fait de rayures infinitésimales noires et blanches. Des pavés noirs la ponctuent. Le corsage est plat, fermant de côté, tout du long, à sautoir, par une série de boutons en tissu pris sur l'envers du tissu lui-même, est semé de pavés gris. Le haut de la jupe est rayé de bandes horizontales formant plis au nombre de cinq; ils sont pris alternativement dans le dessus et l'envers de l'étoffe et moulent les hanches en façon d'empêchement. Le bas de la robe est en forme et toute la jupe, croisée de côté par des boutons, continue le mouvement de fermeture du corsage. Pour égayer le tout, une cravate de satin gris clair cerne le dégaillé en pointe, passant dans une boutonnière pratiquée juste devant, au milieu du corsage.

Pour les robes genre tailleur, on emploie de l'étamine encore; non plus de la fine étamine perlée, mais une étamine lourde comme un grosier treillis. Son épaisseur empêche de l'utiliser pour les corsages. Elle est, au contraire, très indiquée alors qu'il s'agit de combiner de petits tailleurs de demi-saison et de courts paletots flottants.

La vogue constante de la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

On fait encore et toujours la robe princesse, qui moule le buste à la façon d'un corset de guêpe. Ce

OCCUPONS NOS LOISIRS



No 2371.—Dessin décoratif pour coussin de boudoir ou de salon. Patron à tracer, 20c; perforé, 50c; au fer chaud, foncé seulement, 30c. Étampé dessus seulement sur toile naturelle ou toile écru, 60c; avec dessous, 85c. Sur satin noir, dessus seulement, \$1.25. Avec dessous, \$1.75. Soie de couleur ou coton pour la broderie, 40c. Catalogue de Broderie, 35c. Album de Layette, 15c. Revue Mensuelle de Broderie et Musique, 25c par an.

Coupon de patrons VENNAT

28 mai 1931

Le Devoir, Montréal.

Ci-inclus, pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

Adresser toutes commandes au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Service des patrons

haut de robe est drapé devant par une série de fronces serrées marquant la taille et les hanches de rides transversales; le bas du corsage est souligné par un liséré de soie et sert de monture à la jupe collante du dos et à plis devant.

Sur ces corsages princesse se répète fréquemment la garniture faite d'une collerette plissée. Elle est en crêpe Georgette, lisérée de satin, avec boutons en tissu posés au milieu du devant; la collerette n'est pas ronde, elle s'allonge en pointe devant, occupant ainsi à cet endroit à peu près le tiers de la hauteur du corsage.

Les façons des robes habillées. On revêt un certain nombre de jupes droites, montées de côté par des fronces s'attachant à un empèchement plat formant découpe à la hanche. Ces empèchements sont longs, très longs, lorsqu'ils sont sur les côtés, et remontent devant par un arrondi qui dégage complètement le tablier. Celui-ci, d'ailleurs, est garni, signalant cette idée intéressante du plastron de mousseline plissée insérée dans le corsage et passant à la taille sous la ceinture pour se terminer devant par un long pan retombant sur le tablier au devant de la jupe avec un gland de soie. Bien entendu, la mousseline est du ton de la robe, de manière à éviter un contraste trop violent.

Aux anciennes du couvent de Sainte-Geneviève

(Ile de Montréal)
La réunion des anciennes du couvent des SS. de Ste-Anne, de Ste-Geneviève (Ile de Montréal), aura lieu le dimanche 31 mai courant, à 1 h. 30 (heure avancée), un Tous sont cordialement invités. Un programme spécial sera exécuté et le comité compte sur la présence non seulement de celles qui ont répondu à l'appel l'an dernier, mais de toutes les autres qui désirent entrer dans les rangs de l'amicale et qui y seront les bienvenues.

Veillez envoyer votre réponse à la R. S. Supérieure, à Ste-Geneviève, ou communiquez par téléphone avec Mme J. P. Lalonde, présidente de l'Amicale, Ch. 6223. (Comm.)

Au pensionnat de Lachine

Le mardi, 2 juin, vers 2 h. p.m., heure avancée, aura lieu au pensionnat de Lachine, une séance d'étude du cercle Marie-Anne. Toutes les anciennes sont cordialement invitées à cette réunion qui promet d'être particulièrement agréable et instructive. (Comm.)

que peu raison? Sa remarque, en tout cas, n'était pas dénuée de justesse. Guy de Ferlane passait pour être un peu fantasque. N'avait-il pas obéi, dans la circonstance, à un caprice éphémère? Peut-être serait-il sage, en effet, de ne point trop précipiter les événements. Et il admira, à part lui, que ce fût de cette jeune tête de dix-neuf ans, nullement hypnotisée par le bonheur qui s'offrait à elle, que sortit ce conseil de sagesse.

— Que comptes-tu faire, demanda-t-il, si tu refuses ce mariage? — Essayer de me créer, comme Thérèse, une existence indépendante. — Encore faut-il que ce soit réa-

lisable. Où vas-tu loger puisque tu ne veux plus — et je le comprends — demeurer avec nous? Et puis... des travaux de peinture...

— Je pensais, peut-être, si tu y consentais, oncle Paul, chercher... une place... auprès d'une enfant dont il faudrait commencer l'instruction, par exemple...

— Toi, institutrice? fit M. Villeroi en l'enveloppant d'un long regard affectueux.

Thérèse avait quitté sa chaise et était venue s'asseoir, sur le divan, près de Lucile:

— Lucile, demanda-t-elle d'une voix qui tremblait un peu, tu es... vraiment résolue... à refuser ce mariage?

— Oui, murmura Lucile en baissant les yeux.

— Et tu veux... gagner ta vie... chez les autres? C'est dur, parfois, pour une jeune fille qui a ton éducation, ta délicatesse d'âme.

— Je m'y oppose, fit M. Villeroi.

L'Alliance catholique des professeurs de Montréal

La section des institutrices tiendra sa réunion annuelle demain soir, 29 mai, à 8 h. 30, sous la présidence d'honneur de M. René Charbonneau, architecte, membre de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Cette assemblée se fera à l'Académie Marchand, 506 est, rue Dorchester. Il y aura un programme musical et une conférence par Mlle E. Blanchard, directrice de l'école St-Raymond, sur l'écriture. M. l'abbé J. A. Gariépy, visiteur des écoles du district ouest, donnera l'appréciation des travaux.

N.-D. du Rosaire

Toujours un nom, toujours le même. Dit tout haut, répété tout bas; Quand on récite le nom qu'on aime. Marie, on ne se lasse pas!

Chaque jour on revêt l'abeille Voler au nectar de la fleur; Chaque jour, ainsi que la veille, Le miel est là, plein de douceur.

Le rossignol, de chants prodigue, Ravit les tièdes nuits d'été. Jamais sa voix ne se fatigue: Il chante sa félicité!

La vie ailleurs serait amère: Nous vivons sur ce nom si doux. Répéter votre nom sur terre Est notre joie, écoutez-nous!

Qu'il vous plaise de nous entendre Du sein de votre heureux séjour! Mais, pauvres mortels, quels mots prendre Pour exprimer tout notre amour?

Comment bien dire sa louange? Comment bien chanter sa grandeur? Répétons-lui ce qu'ont dit l'ange Et la mère du Précurseur.

Ces paroles qui l'ont charmée, Voilà ce qu'il lui faut offrir! Chacune d'elles, fleur aimée, A pour parfum un souvenir!

L'une, d'amour divin message, Devant Dieu fit baisser son front; L'autre fut le premier hommage Que les siècles continueront.

Et puis après, plus de paroles Elles expirent dans les pleurs; Il faut toujours que tu consoles, Mère sainte, tes fils pêcheurs.

Et nous continuons sans cesse; Nous recommandons tour à tour L'appel plaintif à ta tendresse Et l'heureux salut de l'amour.

O. DUCROS DE SIXT

UN MANTEAU DISTINGUE



Musée Jeanne-d'Arc

Trois villes en France possèdent des collections relatives à Jeanne d'Arc. Ce sont Domremy, Rouen et Orléans.

On a réuni dans la maison de Domremy un certain nombre de documents, de gravures, de dessins, de tableaux, auxquels sont venus se joindre les souvenirs de nombreuses visites faites à cette modeste demeure devenue un lieu de pèlerinage. Rouen a installé un petit musée dans la seule tour qui subsiste de l'enceinte du XVe siècle; Orléans, qui dut à Jeanne sa délivrance, a organisé en son honneur un véritable musée.

Celui-ci fut créé en 1824, mais il ne commença à se développer qu'en 1855, après les grandes fêtes qui venaient d'avoir lieu pour l'inauguration de la statue équestre, oeuvre de Foyatier, sur la principale place de la ville. Le musée historique, de création récente, s'installait à côté du musée de peinture: une salle fut entièrement réservée aux souvenirs de Jeanne d'Arc. La collection s'accrut rapidement. Le catalogue, édité en 1880, mentionne 204 pièces importantes, non compris de nombreuses gravures et les livres.

A vrai dire, d'objets ayant appartenu à Jeanne d'Arc, de souvenirs personnels de l'héroïne, aucun ne nous est parvenu, sauf quelques lettres et des pièces d'archives conservées dans les dépôts publics et dans les collections particulières. Néanmoins, les conservateurs du musée ont réuni avidement tout ce qu'ils ont rencontré comme documents se rapportant à la Pucelle: pièces de grande valeur, telles la tapisserie du marquis d'Azeglio et la bannière donnée par François Ier à la ville d'Orléans, comme aussi les objets du culte populaire et les livres.

L'abbé Desnoyers, qui travailla beaucoup à la constitution d'une bibliothèque johannique, eut la joie d'installer le musée dans un bâtiment spécial. C'est une maison de la rue du Tabour, acquise par la municipalité, où les collections furent exposées au complet, en 1894.

L'emplacement était heureusement choisi, dans cette rue où logea la Pucelle pendant son séjour à Orléans, à deux pas de la maison qu'elle avait habitée. Ce bel immeuble du XVIe siècle comprend trois étages. Le rez-de-chaussée, le premier étage ainsi qu'une salle du troisième, sont entièrement réservés aux souvenirs johanniques. Le

second étage renferme les collections orléanaises: souvenirs historiques et productions industrielles, notamment une remarquable collection céramique.

Dans les cours de l'immeuble on a exposé une grande partie de l'importante collection de plaque de cheminées possédée par le musée: une seule plaque à Jeanne d'Arc comme sujet.

(L'Etoile Nocturne).

Aux Anciennes de Saint-Henri

Les religieuses de Sainte-Anne, à Saint-Henri de Montréal, conviendront leurs anciennes élèves des pensionnaires de la rue du Collège et de la rue Saint-Jacques, en leur maison de l'Ange-Gardien, 4025 rue Saint-Jacques, le jeudi, 28 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi.

Cette réunion plénière (1871-1930) ménagera l'occasion de resserrer les liens de famille par la formation d'une amicale.

Prière de faire parvenir, sans autre invitation, son nom et son adresse à la Supérieure avant le 20 mai.

Le Théâtre des petits

LE 2 JUIN A LA BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE

Vous qui savez avec quel soin ont été préparés les programmes du Théâtre des Petits, donnés à la radio au cours de la saison dernière, vous comprendrez aisément que rien n'est épargné, ni laissé au hasard quand il s'agit de finir ce beau projet par un régal à l'année aussi laborieuse.

Cinq comédies en 1 acte, des monologues et des chansons seront interprétés à cette soirée du Théâtre des Petits, le 2 juin au soir à la bibliothèque St-Sulpice. (Comm.)

— Mon oncle, dit-elle, je n'agis point sans ton approbation.

M. Villeroi resta perplexe un instant. Il lui en coûtait de livrer ainsi sa nièce, qu'il aimait et protégeait depuis son enfance, à la vie de servitude qu'on lui offrait.

Le refus de ce mariage, pour une jeune fille dans la situation de Lucile, apparaissait en outre comme une chose déraisonnable entre toutes. Mais M. Villeroi n'était pas seulement un homme plein de bonté. Il était doué aussi d'une grande finesse. "Les choses qui semblent les plus raisonnables, se dit-il, n'aboutissent souvent, en pratique, qu'à de désolantes déceptions. Une toquade chez un Guy de Ferlane ne serait, pour ma pauvre Lucile, qu'une bien médiocre garantie de bonheur. Et je serais le premier, alors, à regretter qu'elle ait accepté si vite. Mieux vaut qu'il réfléchisse mûrement. S'il l'aime comme il l'a dit, s'il reste convaincu que ce mariage fera leur bonheur à tous deux, il saura bien la retrouver, lui montrer qu'il n'éprouvait pas seulement pour elle un caprice passager, et la convaincre. S'il renonce, je serai toujours là pour prêter

LES DECHARNES

Gagnez des livres de poids en quelques semaines avec la nouvelle IRONIZED YEAST — une combinaison spéciale de levure de bière sèche plus fer — ou rien à payer.

Tous les jours arrivent foule de lettres disant comment la nouvelle Ironized Yeast a fait prendre des livres de bonne chair solide en quelques semaines. A fait naître de la force et de la vigueur nouvelles aux gens nerveux et fatigués. A fait disparaître la constipation et l'indigestion. A éclairci la peau.

La "Ironized Yeast" c'est deux toniques dans le même — de la levure spéciale de bière, qui fait engraisser et du fer qui enrichit le sang et renforce. Cette levure c'est la même qui sert à faire le malt et le rend si bienfaisant. Elle est spécialement cultivée et concentrée pour produire le plus de chair possible. Doublement éprouvée pour la force, la pureté et la puissance. Utilisée par les médecins et les grands hôpitaux.

A cette levure de bière concentrée et séchée on ajoute trois sortes de fer aisément assimilable pour produire rapidement du riche sang rouge et donner du ton aux nerfs et aux muscles. Grâce à ce procédé spécial la Ironized Yeast devient plus efficace que la levure ou le fer pris séparément. Ne contient ni empois, farines ou remplissages donnés des gaz. Agréables petites tablettes — ni vilain goût, ni gaz ou gonflement. Ne se gâtent jamais, inoffensives pour tout le monde.

Ne restez pas faible ou "décharné". Allez chercher dès aujourd'hui chez votre pharmacien un plein traitement de Ironized Yeast. Suivez les instructions, et si vous n'êtes pas enchanté des résultats rapides, votre argent vous sera promptement remboursé par le fabricant.

S'il y a des inconvenients d'acheter à la pharmacie envoyez \$1.25 directement à la Canadian Ironized Yeast Co., Ltd., Boite 1323, Montréal, Qué., Bureau 6403.

Mise en garde! — Défiiez-vous des substitutions. On offre des imitations de la Ironized Yeast, prétendant qu'elles sont la même chose, mais c'est positivement faux. La grande demande en faveur de Ironized Yeast est due à son incontestable supériorité. A moins d'avoir la véritable vous ne pouvez vous attendre à des résultats semblables. N'acceptez pas de contrefaçons. Voyez le nom IRONIZED YEAST sur la boîte et les lettres IY sur chaque tablette. Si ces marques n'y sont pas, remettez le paquet au pharmacien et allez ailleurs où l'on ne falsifie pas.

second étage renferme les collections orléanaises: souvenirs historiques et productions industrielles, notamment une remarquable collection céramique.

Dans les cours de l'immeuble on a exposé une grande partie de l'importante collection de plaque de cheminées possédée par le musée: une seule plaque à Jeanne d'Arc comme sujet.

(L'Etoile Nocturne).

Aux Anciennes de Saint-Henri

Les religieuses de Sainte-Anne, à Saint-Henri de Montréal, conviendront leurs anciennes élèves des pensionnaires de la rue du Collège et de la rue Saint-Jacques, en leur maison de l'Ange-Gardien, 4025 rue Saint-Jacques, le jeudi, 28 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi.

Cette réunion plénière (1871-1930) ménagera l'occasion de resserrer les liens de famille par la formation d'une amicale.

Prière de faire parvenir, sans autre invitation, son nom et son adresse à la Supérieure avant le 20 mai.

Le Théâtre des petits

LE 2 JUIN A LA BIBLIOTHEQUE SAINT-SULPICE

Vous qui savez avec quel soin ont été préparés les programmes du Théâtre des Petits, donnés à la radio au cours de la saison dernière, vous comprendrez aisément que rien n'est épargné, ni laissé au hasard quand il s'agit de finir ce beau projet par un régal à l'année aussi laborieuse.

Cinq comédies en 1 acte, des monologues et des chansons seront interprétés à cette soirée du Théâtre des Petits, le 2 juin au soir à la bibliothèque St-Sulpice. (Comm.)

— Mon oncle, dit-elle, je n'agis point sans ton approbation.

M. Villeroi resta perplexe un instant. Il lui en coûtait de livrer ainsi sa nièce, qu'il aimait et protégeait depuis son enfance, à la vie de servitude qu'on lui offrait.

Le refus de ce mariage, pour une jeune fille dans la situation de Lucile, apparaissait en outre comme une chose déraisonnable entre toutes. Mais M. Villeroi n'était pas seulement un homme plein de bonté. Il était doué aussi d'une grande finesse. "Les choses qui semblent les plus raisonnables, se dit-il, n'aboutissent souvent, en pratique, qu'à de désolantes déceptions. Une toquade chez un Guy de Ferlane ne serait, pour ma pauvre Lucile, qu'une bien médiocre garantie de bonheur. Et je serais le premier, alors, à regretter qu'elle ait accepté si vite. Mieux vaut qu'il réfléchisse mûrement. S'il l'aime comme il l'a dit, s'il reste convaincu que ce mariage fera leur bonheur à tous deux, il saura bien la retrouver, lui montrer qu'il n'éprouvait pas seulement pour elle un caprice passager, et la convaincre. S'il renonce, je serai toujours là pour prêter

appui à Lucile, quand elle sera lasse de son métier ingrat. Et il ne saurait être mauvais qu'elle tâte un peu de cette nouvelle existence. Pendant ce temps, le calme reviendra chez moi. J'en ai vraiment besoin."

Cette dernière considération acheva de décider M. Villeroi à ne pas influencer sa nièce. Il jouissait à l'avance de la stupefaction de sa femme et de sa fille quand il pourrait leur dire: "Lucile a refusé ce mariage". Et ce fut avec un sourire où la bonté se mélangeait d'une pointe de malice qu'il répondit en se levant:

— Ma chère Lucile, je ne veux t'influencer en rien. Fais donc le nécessaire pour essayer d'obtenir cette situation si demain tu persistes encore dans la même idée. Tu me feras connaître au plus tôt, n'est-ce pas, le résultat de ta démarche.

Se tournant ensuite vers Thérèse, il lui adressa quelques paroles aimables et, ayant embrassé sa nièce, se retira.

Les deux jeunes filles, restées seules, procédèrent à leurs arrangements de nuit, en silence. Il y avait

EATON CHAPEAUX Eatonia



Des modèles pour les plus difficiles. Bords coupés, bordés ou pliés. Nuances les plus nouvelles. Vous trouverez aussi dans cette série des chapeaux melon. Une qualité et une élégance qu'on ne voit pas ordinairement dans des chapeaux de ce prix.

Deuxième étage — rue Sainte-Catherine

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

EXCURSION AU SAGUENAY du 3 au 6 juillet

Prix populaire Pour renseignements voir page "2"

Retraites fermées

Au monastère de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Montréal: 5 au 8 juin, jeunes filles; 26 au 29 juin, institutrices; 9 au 12 juillet, Enfants de Marie de l'Immaculée-Conception; 16 au 19 juillet, jeunes filles; 23 au 26 juillet, jeunes filles.

Aux Trois-Rivières, 117 rue St-Charles: 2 au 6 juin, dames; 25 au 29, jeunes filles; 2 au 6 juillet, institutrices; 23 au 27 juillet, jeunes filles.

Prière de s'inscrire à l'avance et pour tous renseignements, s'adresser à la directrice.

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrosiers): *Au tour de la Maison*. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel chef-d'oeuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir. \$1.00; franco, \$1.05

Pèlerinages des vacances en Terre Sainte

L'Association de Notre-Dame de Salut prépare pour les vacances prochaines deux pèlerinages en Terre Sainte:

1o Un pèlerinage circulaire, du 26 août au 3 octobre, qui parcourra, comme de coutume, toute la Méditerranée orientale et permettra de visiter, avec la Palestine, les contrées les plus intéressantes et les plus célèbres de l'Orient;

2o Un pèlerinage direct, du 12 août au 10 septembre, qui a pour objectif de faire voir surtout la Palestine.

Les deux pèlerinages bénéficieront des avantages d'une organisation

un peu plus de gravité sur le visage de Lucile, de l'ingénuité et de la gêne sur celui de Thérèse.

— Alors, tu persistes dans ton désir de solliciter cette place? — Mais oui, répondit Lucile d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre gai. Je l'avouerai même que la perspective de voyager un peu, d'aller voir ce pays tant vanté de l'azur et du soleil, me sourit agréablement...

— Voyager dans ces conditions, tu sais, ce n'est pas encore le rêve! — N'importe! Cela me fera du bien de changer d'air. Et puis?... J'accepterais n'importe quoi, plutôt que de retourner chez ma tante. Mon on

L'A. C. J. C.

An du cercle Notre-Dame de Chambly

On nous communique le compte rendu suivant:

Le 18 mai dernier, avait lieu à Chambly-Bassin, au juniorat des Pères Oblats, l'affiliation du nouveau cercle Notre-Dame de Chambly. De fondation récente, il a déjà déployé une activité remarquable.

Le R. Père Paré, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., invité pour la circonstance, voulut bien se rendre, accompagné de M. Paul Leblanc, deuxième vice-président, et délégué du Comité central, dans cette pépinière d'apôtres où l'attendaient 45 aspirants acéistes qui l'accueillirent chaleureusement.

Le dernier coup de cloche annonçant le rendez-vous acéiste tintait encore, quand le Père Aumônier général et le délégué officiel, accompagnés du R. P. Jodoin, supérieur du juniorat, du R. P. Villeneuve, aumônier du cercle et des professeurs, vinrent rejoindre les junioristes, dans leur salle de réunion décorée aux couleurs de l'A.C.J.C.

Après la prière, les acéistes emportent avec un entrain communautaire leur chant de ralliement:

"Rallions-nous, jeunesse ardente, Pour le service du Christ-Roi; Faisons notre âme conquérante Par la lumière de la Foi, Acéistes au nom béni De Notre-Dame de Chambly!"

La lecture des minutes de la dernière réunion porte surtout sur la visite amicale du cercle Dillard des Ormères de Montréal. L'aumônier du Cercle, le R. P. Villeneuve, O.M.I., souhaitait la bienvenue au R. P. Paré et à M. Leblanc, se dit touché de l'attachement qu'ils manifestent au nouveau cercle en dépit des nombreuses occupations qui les appellent de toutes parts et il remercie le Comité central de l'encouragement témoigné au cercle naissant.

A son tour, le président, M. Didier Plaisance, junioriste oblat, se fait l'interprète de tous en souhaitant la bienvenue aux sympathiques visiteurs. Il esquisse à grands traits le but du cercle, en citant les statuts: "la formation sociale de ses membres par l'étude des doctrines, des caractères et des œuvres de l'action catholique". "Ce qui caractérise notre cercle, dit-il, c'est le souci avec lequel il a travaillé à chercher la formule la plus précise pour un groupe d'étudiants, futurs dirigeants d'œuvres sociales. Notre travail principal a surtout consisté dans l'organisation et la conduite de sections diverses: étude, piété, renseignements, jeux, etc., de manière à intéresser les membres, à développer leur esprit d'initiative et d'organisation, de coopération et de discipline et à les orienter vers les exigences de l'action catholique".

De brefs rapports indiquent ensuite le sens attaché par le cercle à la piété, l'étude et l'action. Le camarade Trépanier montre que la piété acéiste est une piété plus éclairée, plus rayonnante, plus convaincue. Le programme et les méthodes d'étude sont exposés par le camarade Morin. L'étude du Cercle devra toujours converger vers la doctrine d'action catholique, étude qui ne nuira en rien à la formation générale du cours classique, mais, au contraire, la complètera. Et le camarade Hamel explique le caractère de l'action, tant individuelle que collective, des membres. Cette action consiste, pour le moment, dans le "service" des confrères, préparation lointaine au grand "service social" de demain.

Tous les assistants s'unissent aux acéistes pour le chant *Montez tousjours*. Le camarade Pellerin récite un extrait d'un discours du cardinal Van Roey sur l'action catholique des jeunes. Suit une pétillante chronique d'actualité, par le cam. Blondeau. Enfin, le cam. Lemieux fait l'historique de l'A.C.J.C. et signale son orientation de plus en plus marquée vers l'action catholique.

L'on passe ensuite au cérémonial d'affiliation.

Le président présente alors le nouveau cercle. Il fait acte de soumission à l'autorité et, présentant les statuts, il exprime le vif désir de tous les membres d'être acceptés dans la grande Association catholique de la jeunesse canadienne-française. "Je suis satisfait des statuts du cercle Notre-Dame de Chambly et j'éprouve le besoin de déclarer mon admiration pour le travail accompli", répond M. Leblanc, et, se tournant vers l'aumônier général, il demande que le nouveau cercle soit officiellement agréé. Le président du cercle reçoit alors le diplôme d'affiliation des mains de l'aumônier général, qui remet à chaque membre l'insigne de l'A.C.J.C.

Le R. P. Paré, par ses paroles éloquentes, gagne tous les cœurs. S'il est heureux de se trouver parmi les junioristes, ceux-ci en retour ne lui cachent pas leur bonheur de le posséder. Le Père insiste surtout sur la réalisation pratique de la devise de l'A.C.J.C.: "Esto vir". L'homme véritable, c'est le catholique convaincu, comme le général de Sonis qui disait: "Quand on a Dieu dans sa poitrine, on ne capitule jamais"; comme Fox qui croyait au succès d'une entreprise militaire qu'après avoir prié le Dieu des forts. Le Père admire le bel esprit acéiste qui, malgré le grand nombre, règne dans le cercle. Les derniers mots d'ordre du Père Paré sont soulignés par de vives acclamations.

Le R. P. Jodoin, O.M.I., supérieur du juniorat, dit son admiration pour l'A.C.J.C., sa satisfaction de voir enfin le nouveau cercle affilié et les espérances qu'il fonde sur ses acéistes. Le programme de l'acéiste, remarque-t-il, est celui du junioriste idéal et la formation acéiste complètera sûrement celle du junioriste.

Le R. P. Villeneuve et les présidents Plaisance offrent leurs remerciements réitérés et la séance va se terminer à la chapelle par le salut du Très Saint-Sacrement.

Encore tout vibrants des paroles

d'idéal du R. P. Paré, les nouveaux acéistes s'agenouillent dans le chœur au pied de l'Hostie. Tous les fronts sont illuminés d'une franche gaieté et tous les cœurs battent à l'unisson. Ils sont tous chevaliers, ils sont tous Croisés, du Christ maintenant! L'avenir leur semble plus beau, leur imagination et leur cœur démontrent de beaux rêves d'apostolat pour le règne du Christ-Roi. Avec quelle foi ardente ces jeunes gens prononcent à haute voix la croix et la croix à la croix que l'apostolat est la plus haute forme de la vie! Je crois à la jeunesse de mon pays, je crois qu'elle a de grands devoirs et un grand avenir! etc. Le président, en union avec ses compagnons, consacre le cercle Notre-Dame de Chambly, au Sacré-Cœur. Le Divin Maître Lui-même fait le dernier geste de cette réunion inoubliable: l'ostensoir trace au-dessus des têtes le signe de la croix et dans toutes les âmes règne le plus parfait bonheur qui se manifeste par le chant de reconnaissance *Magnificat*.

La culture physique à l'Université

Les élèves de première année des différentes facultés et écoles de l'Université de Montréal devront suivre désormais des cours spéciaux de culture physique, vu que ces cours sont maintenant devenus obligatoires, selon ce qu'en a décidé la Commission de culture physique de l'Université de Montréal. Jusqu'à maintenant les élèves de première année n'étaient pas soumis aux mêmes obligations que les élèves des autres années des facultés ou écoles. Ils devaient tout de même subir un examen de santé, afin que l'on puisse savoir s'ils sont en état de suivre ces cours de culture physique. Leurs cours dits spéciaux seront surtout préparatoires aux cours plus avancés de deuxième année ainsi que des autres années.

Le nouveau règlement élève aussi la contribution de \$10 à \$12 par année pour ces cours.

M. J.-P. Lanier, professeur titulaire à la Faculté de Chirurgie dentaire, est nommé directeur des cours de culture physique de l'Université de Montréal.

Funérailles de M. Aimé Guertin

La municipalité de St-Hubert a rendu un dernier hommage hier au maire Aimé Guertin, décédé ces jours derniers. Un imposant cortège a accompagné la dépouille mortelle du défunt de sa ferme de Woodbine jusqu'à l'église paroissiale. Deux membres de la police provinciale en motocyclette ouvraient le cortège qui comprenait 250 automobiles, on remarquait trois landaus de fleurs, précédés du drapeau de l'Ordre des Forestiers.

C'est le curé de la paroisse, M. l'abbé J.-B. Michaud, qui a fait la levée du corps. M. l'abbé J.-Hermé-négilde Mongeau, beau-frère du défunt, a chanté la service, assisté de l'abbé R. Chagnon et de M. l'abbé Charles Boyer, diacre. MM. les abbés René Bachand, de Saint-Pierre-Claver, et Yvon Charron, du Grand Séminaire de Montréal, ont dit la messe aux autels latéraux.

Conduisaient le deuil: ses trois fils, MM. Hubert, Adrien et Napoléon Guertin; ses gendres, MM. Roméo Ste-Marie, Albert Charron et Roch Ste-Marie; ses frères, MM. Amédée et Joseph Guertin; ses beaux-frères, MM. Clovis, Wilfrid et Horace Mongeau; MM. N. Charron et l'abbé H. Mongeau.

Cinq communistes trouvés coupables

Le jury de la Cour du Banc du Roi a rendu un verdict de culpabilité hier après-midi dans le cas de cinq communistes, David Chalmers, Philippe Richard, Fred Rose, Thomas Miller et Dave Kashton, accusés d'avoir proféré des paroles séditieuses au cours d'une assemblée tenue dans le temple du travail le 19 janvier dernier. Le juge Wilson prononcera leur sentence à la fin du présent terme.

Me Robert Calder, qui défendait les accusés, a fait la même plaidoirie qu'au cours du procès de Bella Gordon et Louis Endaghi qui furent acquittés la semaine dernière d'une accusation semblable par un autre jury. Il a réclamé la liberté de parole comme étant la plus sûre garantie de paix et de tranquillité pour l'ordre établi.

Me Dan Gilmore a insisté pour que les accusés soient punis parce qu'ils fomentent la révolte parmi les sans-travail. Le jury a délibéré pendant vingt minutes avant de rendre son verdict.

Feu M. Henry Lemessurier

Saint-Jean, Terre-Neuve, 28 (S.P.C.) — M. Henry W. Lemessurier, sous-ministre des douanes depuis 1898, est décédé hier après plus d'un an de maladie; il était âgé de 83 ans. Il était un des survivants du temps où l'on maintenait une garnison à Saint-Jean. Il avait été élu à la Chambre d'Assemblée en 1885 comme représentant de Burin et avait fait partie du comité de défense pendant la grande guerre. Il avait représenté son pays à l'étranger en maintes occasions et il s'était rendu à Ottawa en 1928 lorsqu'il s'agit de conclure un traité d'affaires entre Terre-Neuve et le Canada. Il s'intéressait aux recherches historiques et aux sports.

Invitation du Mexique

Le ministère des affaires extérieures du Mexique et l'Académie Nationale de Médecine du Mexique viennent d'adresser une double invitation à l'Université de Montréal de déléguer un représentant au septième congrès scientifique de l'Amérique du Nord qui se tiendra cette année dans la capitale du Mexique, Mexico.

La Commission des Etudes a fait part de l'invitation à la Faculté de Médecine en lui disant qu'on était actuellement à former un comité canadien qui nommera les délégués. Il y aura vraisemblablement un professeur de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal qui sera délégué à ce congrès.

Le bill Woodworth

Les attroupements illégaux — M. Rinfret l'applique plaisamment à Toronto

Ottawa, 28. — Pendant l'heure des bills privés au début de la séance, mardi, la Chambre des Communes a étudié le bill de M. Woodworth au sujet des attroupements illégaux. M. Woodworth voudrait amender le code criminel afin que la nature générale des discours prononcés à une assemblée, touchant les affaires publiques, soit le critérium pour juger si l'attroupement est illégal ou non.

MM. Angus McInnis, député ouvrier de Vancouver-Sud, E.-J. Garland, fermier ou de Bow River, A. A. Heaps, travailliste de Winnipeg-Nord, et Mlle Agnes MacPhail ont parlé contre l'intolérance et plus spécialement contre l'intolérance des commissaires de police et du chef Draper, de Toronto: on suspend le code criminel et on supprime la liberté de parole. M. Samuel Factor, libéral, de Toronto-Ouest-Centre, a pris la défense du chef Draper qui a chassé les bandits de Toronto et réduit le taux de la criminalité. Il ne voit pas en quoi l'amendement proposé par M. Woodworth pourrait remédier aux griefs dont on se plaint.

M. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat, remarque au grand amusement de la Chambre que la tournure du débat indique que l'amendement Woodworth est dirigé contre Toronto seulement. Il suggère donc d'exprimer clairement cela dans le bill. Au milieu des applaudissements de toute la Chambre, M. Rinfret lit l'amendement Woodworth en intercalant un peu partout les mots "dans Toronto". Lu de cette façon, l'amendement signifierait que les assemblées "dans Toronto" ne seraient pas considérées comme illégales; moins que des personnes raisonnables résidant en dehors de Toronto ne les considèrent comme telles.

M. S.-W. Jacobs, député de Cartier, se demande quelle est la définition d'une personne "juste et raisonnable": il était encore debout à l'expiration de l'heure consacrée aux bills privés.

A la suite d'une bagarre

A la suite d'une bagarre qui a eu lieu hier soir, vers onze heures, à l'angle des rues Craig et Saint-Laurent, Alexandre Camus, 28 ans, de Clarke City, Qué., a été transporté à l'hôpital Général souffrant d'une fracture du crâne. Son état est très grave. La police et les détectives municipaux ont opéré l'arrestation de neuf matelots qu'ils détiennent à la sûreté comme témoins de cette bagarre.

Les témoins n'ont pu dire pour quelle raison la bataille a éclaté. Ils savent que Camus était avec des amis lorsqu'il a rencontré des matelots et qu'ils se sont battus. Frappé d'un coup de poing, Camus s'est fracturé le crâne en tombant sur le trottoir. L'un des matelots a été identifié comme ayant pris part à la bataille.

Aux anciens de l'Académie St-Jean-Baptiste

C'est dimanche prochain qu'aura lieu les fêtes du centenaire des Clercs de Saint-Viateur à l'Académie Saint-Jean-Baptiste.

Le programme débutera par la grande messe solennelle à l'église paroissiale à onze heures, suivie du banquet des anciens élèves, le tout clôturé par une représentation publique donnée par les élèves actuels de l'Académie, à la salle paroissiale.

Le grand nombre d'anciens élèves rend une invitation personnelle impossible et la présente constitue une invitation à tous ceux qui ont fréquenté l'Académie Saint-Jean-Baptiste depuis sa fondation en 1884.

(Communiqué)

A Youville

Ce soir, salle Saint-Alphonse d'Youville, représentation de la comédie de Labiche: "Les petits oiseaux".

Le Golf dans les ROCHEUSES...

Les champions choisissent le terrain de golf de Banff pour établir des records... mais les novices y jouent avec autant de satisfaction que les experts. A Banff, vous vivez dans une atmosphère de beauté et de confort — au luxueux hôtel du Pacifique Canadien — au sein des merveilleuses montagnes. Tous les sports — équitation, ascensions alpines, golf, tennis, natation dans les piscines d'eau chaude sulfureuse, etc. Représentations d'opérettes par une troupe d'artistes de talent durant juillet et août.

Excursions à cheval dans les montagnes. Rallèlement d'Indiens Stony du 21 au 23 juillet.

Festival de Musique Écossaise du 27 au 30 août.

Deux tournois de golf amateur Coupe Willingdon — 17-22 août

Coupe du prince de Galles — 8-12 septembre

Prix réduits pour la Côte du Pacifique du 15 mai au 30 septembre.

Demandez nos imprimés descriptifs sur Banff, le lac Louise et l'Alaska.



UN HOTEL DU PACIFIQUE CANADIEN

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CORDONNIERS-SYNDICATS

Le bureau exécutif général du syndicat catholique des cordonniers tient à avertir tout spécialement ses membres et les divers délégués que l'assemblée de lundi prochain, le 1er juin, sera des plus importantes. M. A. Durand, agent d'affaires, donnera un rapport de grand intérêt sur plusieurs questions qui doivent recevoir une solution rapide et sage. Par ordre L. Laroche, président général.

TAILLEURS EN CUIR

Demain soir, salle no 2, Edifice des syndicats catholiques, 1231, Demontigny est, assemblée de la section no 5 des tailleurs de cuir du Syndicat des cordonniers. Il est d'intérêt de tous les tailleurs syndiqués d'être présents à cette réunion où leurs délégués présenteront des rapports importants sur plusieurs questions à l'ordre du jour. Par ordre, A. Durand, agent d'affaires.

CONSEIL CENTRAL

Le Conseil Central des syndicats catholiques s'assemble ce soir, à la salle no 1, Edifice des syndicats, 1231, Demontigny est. Tous les délégués sont priés d'assister. Rapport du comité exécutif et du comité d'organisation. Communications importantes. Rapport spécial du Comité de la Fête du travail.

LATTEURS EN BOIS

Le Syndicat des latteurs en bois développe une activité extraordinaire depuis quelque temps. L'assemblée de lundi dernier comptait une très forte assistance et les adhésions augmentent sans cesse en nombre.

La question du posage de la latte à l'heure a été remise sur le tapis et longuement discutée. Un vote majoritaire a décidé que le posage à l'heure ne se ferait pas. On garde l'ancien système. Il a été décidé toutefois qu'à partir du 8 juin, le taux du posage de la latte de bois sera de \$3.00 le mille lattes, sans différence de longueur. Le posage de la latte métallique sera fait au taux de \$1.00 le paquet de 16 vgs carrées. Les coins métalliques, les réparations seront faits au taux de 60 sous de l'heure. Le gyproc, le celotex et autres matériaux; posage à 5 sous la vgs carrée.

Lundi prochain, le 1er juin, grand ralliement général des latteurs en bois. Les bourgeois latteurs ont accepté ces conditions. Tous les latteurs non syndiqués le 8 juin devront payer une taxe d'entrée de \$10.00. Les intéressés doivent donc voir à donner leur adhésion de la prochaine assemblée qui aura lieu à l'Edifice des syndicats catholiques.

FINISSEURS EN CIMENT

Demain soir, salle no 1, Edifice des syndicats catholiques, assemblée de l'Association Nationale des finisseurs en ciment. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

"Portraits de saints"

PAR LOUIS VEUILLLOT, AVEC UN AVERTISSEMENT ET DES NOTES DE FRANÇOIS VEUILLLOT

Un volume de 304 pages, 75s. franco.

La sainte Vierge — Saint Louis — Saint François d'Assise — Bienheureuse Jeanne de Valois — Saint Bernard — Sainte Catherine de Sienne — Vénérable Mère Desbarres — Mlle de Melun — Mère Bichier des Ages — Père Muard — Saint Vincent de Paul (inédit) — Vénérable Emilie de Rodet.

Réalisant le vœu de Louis Veulllot, qui exprima souvent le désir de ramener le goût de la vie des Saints dans les foyers catholiques par des ouvrages personnels, les éditeurs de ses Œuvres complètes présentent dans un volume à part, accessible à tous, les pages hagiographiques de Louis Veulllot les plus émouvantes et les plus instructives. C'est à la fois un beau livre et une grande leçon.

Service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Avez-vous assez d'Assurance-vie?

Que votre patrimoine soit important ou qu'il soit modeste, il subira de lourdes réductions avant d'être transmis à votre femme ou à votre famille. Les médecins, les gardes-malades, les hôpitaux, les entrepreneurs de pompes funèbres, les hommes de loi, etc., sans parler des droits de succession si votre patrimoine est important, réduiront le montant net payable à vos héritiers de 10% à 25%. Prenez votre crayon et essayez de faire cette simple opération d'arithmétique en prenant un cas réel comme exemple.

Cas Typique	Mon Cas
Montant total du capital assuré par toutes mes polices d'assurance-vie.....	\$5,000
Estimation de la valeur de mes immeubles, titres et autres avoirs.....	2,000
Total.....	\$7,000
Moins 15% comme il est indiqué plus haut.....	\$1,050
Total de la succession (net).....	\$5,950
Placé en bons titres à 5% cela rapporterait à ma famille un revenu annuel de.....	\$297.50

EST-CE ASSEZ?

Remplissez et envoyez le coupon ci-dessous:

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA
SIÈGE SOCIAL MONTREAL

Veuillez m'envoyer votre brochure intitulée "Est-ce assez?" mentionnée dans l'annonce parue dans..... (Nom du Journal)

Nom (M., Mme ou Mlle).....

Date de naissance..... (mois)..... (année).....

Adresse (Rue)..... (Ville).....

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

"On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi"
— dirait La Fontaine

Notaires HARBOR 7137
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
10 rue St-Jacques est - Montréal

Professeur TEL. UPTOWN 6717
Cours préparatoire du professeur
René Savoie, I.C., I.E.
Bachelier en arts et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, leçons privées.
1448 RUE SHERBROOKE OUEST

Veillée du bon vieux temps à Saint-Henri

C'est ce soir, jeudi, le 28 mai, qu'a lieu la veillée du bon vieux temps dans la nouvelle salle du poste des pompiers de Saint-Henri, sous la présidence conjointe de M. le curé Roux et MM. Allan Bray et Guy Vanier. Billets en vente à la porte de la salle, ce soir.

Feu Madame C.-R. Ducharme

Nous apprenons la mort, survenue à La Tuque, de Mme C.-R. Ducharme, née Regina Collette.

SPLENDIDE EXCURSION AU SAGUENAY du 3 au 6 juillet

Pour renseignements voir page "2"

Perte pour l'histoire

Madrid, 28. (S.P.A.) — Un inventaire effectué par les dignitaires de la Compagnie de Jésus révèle que la perte de 80,000 volumes et 50,000 fiches contenant des données importantes sur l'histoire de l'Eglise d'Espagne, depuis les Visigoths,

s'ajoute à la destruction des maisons jésuites à Madrid, au cours des récentes émeutes antireligieuses.

Une prescription remplie à la

PHARMACIE LAURENCE

St-Denis et Ontario signifie toujours confiance, exactitude, soin, précision, santé, économie.

Tél. HA. 7907

s'ajoute à la destruction des maisons jésuites à Madrid, au cours des récentes émeutes antireligieuses.

Il y a six ans il fallait 7.3 minutes pour compléter un appel de longue distance.

Aujourd'hui le temps moyen est de deux minutes exactement.

Cette efficacité est attribuable dans une large mesure à la coopération de tous les usagers du téléphone qui maintenant simplifient leurs appels autant que possible en donnant entièrement et brièvement tous les renseignements nécessaires.

La méthode correcte de placer un appel de longue distance est la suivante:—

1. Appelez longue distance et quand la téléphoniste vous répond—
2. Donnez-lui le nom de la ville ou de l'endroit que vous appelez.
3. Puis donnez-lui le numéro du poste que vous désirez appeler. (Si vous ne connaissez pas le numéro, "Information" le cherchera pour vous.)
4. Si c'est un appel de personne à personne donnez-lui le nom de la personne que vous appelez.
5. Enfin donnez le numéro de votre téléphone.

Pour un service rapide, il est important de procéder ainsi.

F. G. WEBBER
Gérant.

Chemin de fer National du Canada

TRAVAUX DU TERMINUS DE MONTREAL

SOUSSIONS POUR PAVAGE A L'ENTREPRISE DE FRUITS, OUEST DE LA RUE GUY

Des soumissions cachetées, adressées à C. B. Brown, ingénieur en chef, chambre 315, Edifice Insurance Exchange, rue St-Jacques, Montréal, et portant à l'endroit "Soumissions pour pavage", seront reçues jusqu'à douze heures, midi le 1er juin 1931, pour pavage et agents à l'entrepôt de fruits, juste à l'ouest de la rue Guy. On peut obtenir des devis, spécifications et formules de contrat et de soumissions au bureau du sousigné à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Les plans et spécifications seront prêtés aux entrepreneurs de bonne foi sur dépôt d'un chèque de banque certifié, fait payable à la compagnie du Chemin de fer National du Canada, au montant de vingt-cinq dollars (\$25.00), lequel dépôt sera remis sur pavage en bonne condition des plans et spécifications.

On ne s'engage pas nécessairement à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

C. B. BROWN, ingénieur en chef, Montréal, Qué., 28 mai 1931.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Murphy Wotten Co. No 5624 Notre-Dame de Grâce, pour permission d'établir une cour à bois de construction, sur le lot No P-187, quartier St-Eusèbe, côté est rue Berthel, (entre) Mont-Royal et Masson.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, greffier de la cité.

Montréal, 28 mai 1931.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Hérard et Cie, No 510 St-Philippe, pour permission d'installer une chaudière à vapeur 14 c.v., un moteur électrique de 5 c.v. sur le lot No 1883-1884, quartier St-Henri, No 555 St-Ferdinand.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, greffier de la cité.

Montréal, 28 mai 1931.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par M. L. J. McGuire, No 435 Québec, pour permission d'emmagasiner et vendre des matériaux de construction, sur le lot No 634, subdivisions 260, 259, quartier St-Jean, rue Stuart (entre) St-Rock et Ogilvy.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à J.-ETIENNE GAUTHIER, greffier de la cité.

Montréal, 28 mai 1931.

AVIS

Une prescription remplie à la

PHARMACIE LAURENCE

St-Denis et Ontario signifie toujours confiance, exactitude, soin, précision, santé, économie.

Tél. HA. 7907

s'ajoute à la destruction des maisons jésuites à Madrid, au cours des récentes émeutes antireligieuses.

Il y a six ans il fallait 7.3 minutes pour compléter un appel de longue distance.

Aujourd'hui le temps moyen est de deux minutes exactement.

Cette efficacité est attribuable dans une large mesure à la coopération de tous les usagers du téléphone qui maintenant simplifient leurs appels autant que possible en donnant entièrement et brièvement tous les renseignements nécessaires.

La méthode correcte de placer un appel de longue distance est la suivante:—

1. Appelez longue distance et quand la téléphoniste vous répond—
2. Donnez-lui le nom de la ville ou de l'endroit que vous appelez.
3. Puis donnez-lui le numéro du poste que vous désirez appeler. (Si vous ne connaissez pas le numéro, "Information" le cherchera pour vous.)
4. Si c'est un appel de personne à personne donnez-lui le nom de la personne que vous appelez.
5. Enfin donnez le numéro de votre téléphone.

Pour un service rapide, il est important de procéder ainsi.

F. G. WEBBER
Gérant.

Il y a six ans il fallait 7.3 minutes pour compléter un appel de longue distance.

Aujourd'hui le temps moyen est de deux minutes exactement.

Cette efficacité est attribuable dans une large mesure à la coopération de tous les usagers du téléphone qui maintenant simplifient leurs appels autant que

L. RADIO

RADIO-CAZETTE

La Commission des études de l'Université de Montréal a discuté sa dernière séance la question des émissions radiophoniques, sous la présidence de M. Edouard Montpetit, ce matin. Une série d'émissions faites sous les auspices de l'Université de Montréal et désignées sous le titre général de "Demi-heure de vulgarisation scientifique et littéraire" vient de se clore, nous dit M. Montpetit. L'Université a décidé de reprendre ces émissions à l'automne et de poursuivre ainsi l'œuvre éducative qu'elle a entreprise. Une brève conférence suivie du chant ou de musique ne peut que former un programme intéressant et agréable en même temps qu'éducatif. Il est probable toutefois que les émissions auront lieu à une autre heure qu'au cours de la saison qui vient de s'écouler. Les émissions ont eu lieu en effet à 1 h. 15 de l'après-midi, et ne pouvaient certes pas attendre un aussi grand nombre public que le soir, par exemple.

M. Jules Derome, professeur à l'École des hautes études commerciales, et déjà attaché au service du poste CKAC, sera le directeur de ces émissions d'accord avec M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université.

La composition des programmes se fera au cours des vacances universitaires, de sorte que dès l'automne toutes les adhésions seront obtenues et que tous les conférenciers auront amplement le temps de préparer leurs causeries et les artistes leurs pièces de chant ou de musique. Au cours de la dernière saison, c'est le Conservatoire national de musique qui était en charge des programmes musicaux.

Jeudi, le 28 mai

Il n'y a pas de programme de vulgarisation scientifique et littéraire sous les auspices de l'Université de Montréal à 3 h. 15. Le dernier de la série pour la saison a eu lieu mardi. Les programmes reprendront à l'automne.

Programme régulier de musique d'orchestre à 6 h. 30, poste WEAF, sous la direction de Ludwig Laurier. Les détails nous manquent.

A 6 h. 45 et à 7 h. 30, le poste WLWL, double causerie par P. E. Hoey, pauliste, qui dépouillera la boîte aux questions; et par P. J. M. Gillis, pauliste, qui commentera l'actualité.

Les œuvres du programme des Hymnes seront toutes tirées de Sankey. Artistes: Helen Janke, contralto; Muriel Savage, soprano; Richard Maxwell, ténor; A. B. Hunt, baryton et directeur; George Vause, accompagnateur. Poste WEAF, à 7 heures.

Programme de musique d'orchestre à 7 h. 30, poste WEAF, sous la direction de William Merriman Da Sketch "Amsterdam".

Arthur Pryor présentera un nouveau programme de pièces de musique militaire à 8 h. 15, poste WABC: Semper Fidelis, de Sousa; Princess Pat, de Herbert; Sorella, de Sallini; Canadienne-française, de Laurendeau; Le Diplomate, de Sousa.

L'orchestre Salada qui dirige Nathaniel Shilkret offrira le programme suivant à 8 h. 30, poste WLWL: My Dream Girl, de Herbert, solo de ténor, par Robert Simmons; Mattinata, de Leoncavallo, par l'orchestre; Danse du voile, de Goldmark, solo de violoncelle, par A. Borodkin; Aubade, de Delibes, solo de ténor par Simmons; Eleanor, de Deppen, par l'orchestre; Plantation Dance, de Shilkret, solo de violon par Lou Raderman; Magie de l'Aurore, de Shilkret, solo de ténor, par Simmons; et Pan-Americana, de Herbert, par l'orchestre.

L'Arco Birthday Party fera revivre la mémoire d'Amelia Jenks Bloomer. Quatuor des Rondelliers: Rachel Morton, soprano, chantera un extrait de Lohengrin, de Wagner; Harald Hansen, ténor, chantera un extrait des Maitres Chanteurs, de Wagner; et John Moncrieff, basse, chantera un extrait de Tannhäuser, de Wagner. Orchestre sous la direction de Jaffray Harris. Poste WEAF à 9 h.

Programme de musique d'orchestre à 9 h., poste WLWL, sous la direction de Jack Shilkret. Frank Crumit et Julia Sanderson se partageront les soli.

Don Voorhees dirigera un orchestre qui exécutera à 9 h. 30, poste WLWL, les pièces suivantes: Extraits de la "Veuve Joyeuse", de Lehár; La Marche des Jouets, de Herbert; Kiss me Again, tiré de "Mam'zelle Modiste", de Herbert; Extraits de "Sari", de Kalman; et autres pièces. Concours d'un quatuor.

Programme du même genre à 9 h. 30, poste WEAF, sous la direction d'Eugène Ormandy. Soliste, Oliver Smith, ténor.

Radiodiffusion à 10 h., postes de la chaîne du Canadien National, du premier concert d'orchestre exécuté à Winnipeg, hôtel Fort Garry. Ces concerts se répéteront tous les jeudis soirs jusqu'à nouvel ordre.

Sir James Hopwood Jeans, éminent astronome anglais, exposera les théories modernes de l'univers, devant une assemblée de savants américains réunis à l'hôtel Astor, New-York. Sa causerie sera radiodiffusée à 10 h., poste WLWL. A 10 h. 45, poste WLWL, les barytons John Barclay, accompagné au piano par Dagmar Rybner.

A la même heure, ils pourront aussi entendre un programme de chant par Irene Beasley, contralto, soliste, et d'orchestre sous la direction de Gustave Haenschen. Poste WABC.

Autre programme de musique d'orchestre à 11 h.—Heure du Coucher— sous la direction de Ludwig Laurier, poste WLWL. Les détails du programme nous manquent.

Samedi, le 30 mai.

Les postes de la chaîne WABC et des chaînes WEAF et WLWL diffuseront à 10 heures 30 le discours

que prononcera le président Hoover, de Valley Forge, à l'occasion du Memorial Day. Surveiller les postes locaux.

De 2 à 3 heures, postes de la NBC, irradiation de la grande cérémonie qui se déroulera dans le cimetière d'Arlington, cimetière national. Surveiller les postes locaux.

A 4 heures 15, le poste CFCF se branchera sur le poste WEAF pour transmettre dans la région de Montréal la description de la course d'autos qui se déroulera à Indianapolis. Le chauffeur et le mécanicien victorieux diront quelques mots au microphone. Graham McNamee sera l'annonceur. La course est de 500 milles.

George Bernard Shaw, qui n'a jamais voulu venir en Amérique, parlera pour la seconde fois aux Américains, de Londres, à 4 heures 20, postes de la chaîne WABC, à l'occasion du 500ème anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc brûlée sur un bûcher à Rouen. L'on sait que Bernard Shaw a déjà écrit un drame intitulé "Jeanne d'Arc", lequel a soulevé de fortes controverses. Surveiller les postes locaux. Ils peuvent décider au dernier moment de transmettre la causerie.

L'orchestre Black and Gold Room qui dirige Ludwig Laurier interprétera une composition intitulée "Le soldat inconnu", que vient d'écrire William H. Woodin, compositeur américain et homme d'affaires. M. Woodin, en même temps qu'il s'occupe de musique, remplit les fonctions de président de l'American Car & Foundry Co. Poste WEAF, à 6 heures 15.

Le poste WLWL n'irradiera qu'une causerie cette fois et ce sera à 6 heures 45. Le Dr Mary D. Wals traitera le sujet suivant: "Health of the two to sixes".

Premier récital de chansons par Grace Hayes, étoile des comédies musicales de New-York, à 6 heures 45, poste WLWL.

Musique militaire exécutée sous la direction d'Arthur Pryor à 8 heures, poste WABC. Marche: Stars and stripes forever, de Sousa. Echos de 1863, de Calvin. Marche 1917, de Collins, comprenant Tipperary, Pack up your troubles, Good-bye Broadway et Hello France. Marche: Triumph of Old Glory, de Pryor.

Le Japon s'unira à l'Amérique pour célébrer le Memorial Day. L'ambassadeur américain au Japon, Cameron Forbes et le vicomte Kentaro Kaneko, de l'Empire oriental, parleront tous deux de Tokio à 8 h. 15 à 8 h. 45. L'ambassadeur américain présentera le vicomte et celui-ci parlera 10 minutes. Les auditeurs pourront entendre les airs nationaux des Etats-Unis et du Japon. Poste de la N. B. C. C'est la seconde fois cette année qu'il y a échange d'émissions du Japon aux Etats-Unis.

Henrietta Schumann, jeune pianiste russe, se fera entendre au cours d'un récital qu'elle donnera à 8 h. 15, poste WLWL. En plus, programme d'orchestre.

Welcome Lewis, contralto, Lew Conrad, chanteur, figureront au programme que le poste WEAF irradiera à 8 h. 15. Orch. sous la direction de Freddy Behrens.

L'École sociale populaire, dont le R. P. Papin Archambault, S. J., est le directeur, poursuivra la série de ses causeries sur l'Encyclopédie de Rerum Novarum. M. Gérard Tremblay, secrétaire général des Syndicats catholiques et nationaux, parlera du syndicalisme, poste CKAC, à 9 h. Cette causerie ne devait venir, suivant le plan de l'Encyclopédie, qu'après celle qui sera consacrée à l'action de l'Etat, mais à cause du départ prochain de M. Tremblay pour l'Europe, elle est avancée d'une semaine.

On dramatisera à 9 h., poste WLWL, la signification du sacrifice des combattants, à l'occasion du Memorial Day.

Le secrétaire de la guerre, Patrick J. Hurley, sera le nouveau membre du cabinet Hoover qui adressera la parole à tous les citoyens des Etats-Unis, à 9 h. 30, poste WABC. Il parlera de la défense nationale et autres questions qui s'y rattachent.

Le poste WABC radiodiffusera à 10 h. la version anglaise du drame "Don César de Bazan".

Lanny Ross, ténor, chantera au poste WEAF, à 11 h. avec le concours d'un trio à cordes.

Ludwig Laurier présentera à 11 h. le programme suivant pour l'Heure du coucher, poste WLWL: Marche des Géants, de Cowen; Ouverture de "Czar et Zimmermann", de Lortzing; Aubade printanière, de Lacombe; Freuet Euch des Lebens, de Strauss.

Alfred AYOTTE

Longueur d'ondes en mètres et nombre de kilocycles des postes ci-haut mentionnés:

Postes	Mètres	Kilocycles
CKAC	411	730
CFCF	291.3	1030
WEAF	454.3	660
WJZ	394.5	760
WABC	348.6	860
WGY	379.5	790
WLWL	272.6	1100
WTIC	282.8	1060

Reprise de l'"Orloff"

C'est ce soir que la Société canadienne d'opéra donne son dernier spectacle de la saison.

L'"Orloff", dont la Société donnera une troisième représentation, a plu à tous ceux qui ont entendu cette opérette allemande lundi et mardi. Mlle Caro Lamoureux et M. Lionel Daunais, ainsi que M. Gaston Saint-Jacques, ont été particulièrement loués pour leurs interprétations vocale et scénique. On peut être assuré que ces trois vedettes de la Société se surpasseront ce soir de même qu'à leurs côtés, Mlle Fabiola Hade, MM. Claude Sutton, E. Fillon-Pavoux, Lorenzo Bariteau, Emile Brault, Henri Poitras, Lucien Quintal, Emile Cartier, P.-E. Leblanc, Jean Fontaine et Wilfrid Plamondon.

La direction de la représentation sera encore assumée par M. Albert Roberval.



LORD DUNCANNON, fils du vice-roi Bessborough.

Il reste encore des billets au studio de la Société, 3774 rue Saint-Denis, HA 2183, où on peut en avoir jusqu'à 5 heures. De 6 heures à 8 heures 15, il faudra s'adresser au Monument National, Lancaster 4418.

(Communiqué)

Constables cités à l'ordre du jour

Le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, a inauguré un nouveau système, hier après-midi, lorsqu'il s'est rendu au poste de police de la rue Masson pour citer à l'ordre du jour deux constables, Homéo Jarry et Arthur Normandeau, qui avaient opéré une arrestation particulièrement difficile au péril de leur vie, le 27 avril dernier. Au lieu de féliciter les constables au poste central, comme par le passé, le directeur de la police a voulu se rendre à leur station pour cette cérémonie.

Jerry et Normandeau avaient arrêté un voleur d'automobile après l'avoir poursuivi sur une grande distance, en automobile, au péril de leur vie. Le voleur, Roger Fournier, a été condamné la semaine dernière à deux ans de pénitence.

Le marché des produits laitiers

M. Adélaïde Godbout, ministre de l'agriculture, était, hier, aux bureaux du gouvernement. Il a reçu une délégation du comté de Huntingdon, conduite par M. Martin Risher, député du comté, et une autre, venue des comtés de Joliette, Montcalm, Berthier, Maskinongé et de l'Assomption, conduite par M. Lucien Dugas, député de Joliette.

Les deux délégations sont venues discuter avec M. Godbout le problème du marché des produits laitiers. Les députés veulent que le gouvernement s'occupe de la production du beurre de façon à la standardiser pour placer le beurre canadien en bonne position sur le marché anglais.

L'examen volontaire de M. Laframboise

Le juge Enright a fixé au 9 juin l'examen volontaire de J.-H. Laframboise, accusé de conspiration pour voler des documents électoraux au comté de M. Ernest Langlois, candidat dans l'élection complémentaire du quartier Sainte-Marie au mois de novembre 1928. Laframboise est accusé conjointement avec M. Edouard Masson et le Dr J.-E. Desrochers qui ont été condamnés à subir leur procès, n'ayant pas voulu offrir de preuve à leur examen volontaire. Le juge a donné pour raison de l'ajournement que le rôle était chargé et que les témoins dans la cause de Laframboise seraient nombreux.

Me Lafontaine, qui défend Laframboise, s'est objecté à l'ajournement mais sans succès. La cause a été fixée au 9 juin, à deux heures de l'après-midi.



Le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, est l'hôte de Montréal.

Contre le blasphème

Campagne organisée par les Voyageurs de commerce catholiques

En vue de débarrasser le langage courant de notre peuple de tous ces mots superflus, jurons, patois, ou expressions blasphématoires qui souillent les conversations, les Voyageurs de commerce catholiques ont organisé la Semaine contre le blasphème, qui devrait avoir pour résultat d'attirer l'attention sur cette navrante vulgarité du parler de tous les jours.

Du dimanche 31 mai au 7 juin, les Voyageurs et leurs amis afficheront dans leurs voitures des pancartes: "Pourquoi blasphémer?" Ils répandront au dehors des images du Sacré-Cœur et des cartes contre le blasphème; et ils se sont assurés des minutes de radio avec plusieurs soirs.

Avec la bénédiction des ordinaires des archidiocèses de Montréal, de Québec et d'Ottawa, ils ont obtenu la prédication du 31 mai porte sur le blasphème: ce qu'il n'est pas, ce qu'il est, la nécessité de s'en débarrasser.

Grâce à la bonne collaboration des directeurs de l'enseignement pour la province et pour Montréal, le catéchisme et certains travaux scolaires de chaque jour s'orienteront sur ce grand défaut de notre parler et, de plus, le premier samedi de juin, les enfants d'école sont instamment priés de répéter la sainte communion du premier vendredi, à l'intention spéciale de réparer les injures à la Sainte Vierge et d'obtenir pour notre peuple un digne emploi de la langue nationale.

Les Voyageurs de Montréal termineront la Semaine par un pèlerinage d'autos à l'Oratoire Saint-Joseph, dimanche, le 7 juin, à 8 heures et demie.

Telle est cette belle nouveauté de la Semaine contre un mal trop répandu. L'Association des Voyageurs catholiques mérite des félicitations, de la reconnaissance et de l'aide.

En 1850, Monseigneur Bourget employait toutes les forces de sa foi et de son patriotisme à faire cesser deux défauts chez nos pères: le blasphème et le coulage de notre peuple vers les Etats-Unis. Il recommandait "la récitation de trois Gloria Patri pour l'abolition du blasphème". Le mal s'est continué pourtant; et cet abus de mots sacrés, et cet emploi de mots vulgaires, de vilains patois qui surprennent chez des gens naturellement doux et polis à trop longtemps déshonoré notre langue française. A nous de secourir, chacun dans son domaine, l'effort des Voyageurs apôtres, et de pénétrer notre bonne population de la nécessité de réformer son langage courant, et d'en bannir ce qui est injurieux à Dieu et aux oreilles délicates.

(De la Semaine religieuse de Montréal.)

La semaine contre le blasphème

ELLE S'OUVRIRA DIMANCHE PROCHAIN — APPROBATION DES EVEQUES

La semaine contre le blasphème lancée par l'Association catholique des voyageurs de commerce du Canada promet d'être un succès. La lutte contre cette grande plaie nationale doit se poursuivre de façon constante et du 31 mai au 7 juin une nouvelle tentative sera faite dans le but d'éclairer l'opinion publique sur cette tare sociale.

Le Devoir a déjà publié le programme de cette semaine qui vient de recevoir l'approbation des évêques de la province de Québec.

A l'ouverture, dimanche prochain, des sermons sur le blasphème seront prononcés dans toutes les églises de notre province. Des organisations seront aussi en voie de réalisation dans les principaux centres, afin de frapper l'opinion publique qui doit mieux comprendre la laideur du blasphème, des sacres et de la vulgarité de langage.

À Montréal, il y aura causeries à la radio, annonce de la semaine par des affiches sur les autos, travaux dans les écoles au sujet du blasphème, distribution d'images, cartes et pancartes contre le blasphème. Enfin, le 7 juin, un grand pèlerinage se rendra en autos à l'Oratoire Saint-Joseph, avec départ du parc LaFontaine à 7 heures 30 a.m., sous les auspices des voyageurs.

Petite vie des saints

28 mai. — SAINT AUGUSTIN, EVEQUE ET MISSIONNAIRE

Augustin vivait à Rome au monastère de Latran, quand en 597, le pape saint Grégoire le Grand l'envoya, à la tête de quarante moines, convertir l'Angleterre. Habilement, le missionnaire se concilia la faveur d'Ethelbert, roi de Kent, et reçut du prince la permission de prêcher l'Evangile dans toute la contrée. Augustin se construisit d'abord, près de Cantorbéry, une chapelle et un monastère où il résida pendant quelque temps.

Les beaux exemples de vie sainte qu'ils avaient contemplés et les miracles éclatants qui frappèrent leurs yeux, touchèrent les Anglais. Ils se convertirent en masse. Leur roi, d'ailleurs, leur avait ouvert la route. On dit que le baptême que le missionnaire conféra, un jour de Noël, à dix mille d'entre eux, leur apporta, outre la rémission du péché, la guérison des maladies corporelles dont plusieurs souffraient.

Grégoire le Grand, enthousiasmé, voulut que le missionnaire reçût la consécration épiscopale, lui donna le pouvoir d'établir dans le pays la hiérarchie ecclésiastique et conféra de nombreux privilèges à son Eglise métropolitaine.

Avec la prudence et la sagesse dont il avait fait si heureusement preuve pour la fonder, Augustin se mit à organiser son oeuvre. Elle était solidement établie quand le saint missionnaire mourut, en 604.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241)

PETITES AFFICHES

— Tarif —

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Fermes, Trouvés, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%. — NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion. — CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

OFFRE DE SERVICES

PROFESSEUR de Chant Grégorien, organiste expert, élève de la Schola Cantorum, désire fonder Scholas ou diriger Choeurs. Succès garanti; références. Cas 41, le "Devoir". 4-6-31

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général et Prêts hypothécaires

5504, Avenue Verdun
Tél. York 4707



Croisières de Vacances

GOLF ST-LAURENT
Gaspé, Îles du Prince-Edouard, de la Madeleine, Terre-Neuve, Côte Nord, le Saguenay.

Du 23 juin au 3 juillet.

NOUVEAUX PRIX
De Montréal \$100
De Québec \$ 92

LES BERMUDES
De Montréal et retour par le golfe et l'Atlantique.

Départs tous les 15 jours.

10 jours \$100
Retour facultatif via New-York.

LES ANTILLES
De Montréal, Halifax ou Boston, et retour à Nassau et la Jamaïque

24 jours \$180

18 jours \$170

32 jours \$210

(Prospectus sur demande)

NOUVELLE-ORLEANS
De New-York par l'Atlantique et le golfe du Mexique

Départs tous les samedis

10 jours \$110
Billet valide sans majoration pour la visite de l'Acadie Louisianaise.

Choix de voyages en Europe...

Demandez notre brochure de 28 pages, gratuite, contenant toute une variété d'itinéraires.

Pour tous autres renseignements, adressez:

Service des Voyages
LE DEVOIR
430, Notre-Dame Est,
Tél. HARBOUR 1241. — Montréal

Chèques de voyages, assurances bagage et accidents, obtention de passeports.

Limpide comme la source 'Frais des Plantations'



L'image de la perfection dans la saveur du thé vert

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

La dernière nouveauté pour les récompenses de fin d'année

Une lumière bienfaisante
Une rosée rafraîchissante.
Tout un programme
de vie chrétienne.
Un succès spirituel
sans précédent.

Vient
de
paraître :



Vertus Chrétiennes

selon

Sainte Thérèse

de l'Enfant-Jésus

par le R. P. J. Xavier, O.F.M.

(250 pages in 8)

C'EST LE LIVRE

pour le pauvre comme pour le riche
pour le petit comme pour le grand
pour l'humble ouvrier comme pour le mal-
heureux fortuné
pour la femme du monde comme pour la
religieuse
pour le soldat comme pour le prêtre
pour le jeune comme pour le vieillard.

Distributeurs exclusifs:

Office Central

de

Sainte Thérèse

MONTREAL

4209 Brébeuf

(Tél. FRONTEAC 6167)

CHEZ TOUS LES BONS LIBRAIRES

Avis aux acheteurs de livres de récompense

L'exposition des livres de récompense est ouverte. Nous invitons notre clientèle à venir la voir dès maintenant, d'autant plus qu'elle trouvera des occasions absolument uniques. Les prix, tous nets, vont de .03 à \$3.00 le volume.

VOLUMES DE GRAND LUXE

Série 1A — Format 8 x 11, 580 pages, reliure toile ornementée et or cou-
leurs, tranche dorée, chacun... \$2.00
— Charlemagne, par Valtout.
— Saint Louis, par Wallon.
— Saint Martin, par Lecoy de la Mar-
che.

Série 1B — Format 7 1/2 x 11, 384 pages, illustrations pour chaque jour de l'année, des suirs, tête dorée.
— VIES DES SAINTS, par l'abbé Jaud, \$2 par l'abbé Jaud... \$2.00

VOLUMES DE GRAND LUXE
Série 2 — Format 12 1/2 x 10, 300 pages, reliure percaline de fantaisie, plaque riche, nombreuses gravures, tête dorée, chacun... \$1.75
— Maréchaux de Napoléon (Les), par G. de Beauregard.
— Roche-qui-tue (La), Pierre Maël.
— Anne-Marie de la Providence, par Laumonier.
— Carnet de campagne du Sergent Le-
febvre, par Maze.
— Ancien Testament, par Cruchet et Gustave Doré.
— Nouveau Testament, par les mêmes.
— Petit Ange, par Pierre Maël.
— La Fillette de Du Guesclin, par le même.

Série 11A — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée, chacun... \$1.50
— Fabiola, par le cardinal Wiseman.
— Fables de Lafontaine, illustrations de Vimar.
— La Grande Guerre, par Alphonse Ni-
cot.
— Saint Augustin, Louis Bertrand.
— Vie des Saints, par Charles Pon-
sonailhe.
— Saint-Pierre de Rome, par le R. P. D.-A. Mortier.

Série 11B — Format 12 x 8 1/2, 350 pages, reliure percaline, fers spéciaux, illustrés, tête dorée, chacun... \$1.50
— Fils de l'Eglise, par René Bazin.
— Il était quatre petits enfants, par Renée Bazin.
— Idylle dans la Ville Rouge, par Jean Druait.
— La Guerre des femmes, par Redier.
— Foch, par F. Gaquère.
— Ben-Hur, par Lew Wallace.

Série 1C — Format 10 x 14, 350 pages. Reliure 1/2 toile Havane, tête dorée... \$1.75
— Brochés... \$0.85
— Conquête (La) de l'Air, par L.-L. de Thorel.
— Galerie des Femmes de la Bible, par Mlle Van Biervliet.
— Jeanne d'Arc, par J.-M. Rousseau. Ouvrage couronné par l'Académie Française.
— Pionniers (Les) de l'Antarctique, par Y. de la Trouplinière.
— Voyages en Tartarie et au Thibet, par le P. Luc.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et Potins

Journée noire

Ce fut une nouvelle journée de la grande noirceur en Bourse de Montréal hier, au moins pour ceux qui ont été forcés de liquider à perte, groupe qui paraît assez nombreux si par ailleurs les baissiers ont dû s'en donner à cœur joie. Car s'il y a eu de la liquidation forcée, il y a eu visiblement aussi un fort mouvement concerté pour secouer les porteurs de certaines valeurs afin de pouvoir cueillir les beaux fruits mûrs, sources à peu près certaines de bénéfices faciles et rapides. On n'a qu'à se rappeler les jours de grande débâcle, à l'automne de 1929, alors que pas un seul des titres importants et actifs ne pouvait se maintenir, et faire la comparaison avec hier pour constater avec surprise que certains titres se sont maintenus et ont même un peu avancé. On remarquera par exemple qu'il n'y a pas eu de liquidation dans le cas de Power Corporation, titre qui pourtant devrait être fortement influencé par le marché puisqu'il base sa propre valeur sur les actions d'autres compagnies. D'ailleurs, le fait que Montréal Power a donné seul lieu à une très grande liquidation, le titre qui est depuis longtemps considéré comme le plus vigoureux sur le marché local, et cela malgré la publication récente d'un rapport des plus favorables, nous induit à conclure qu'il y a apparemment eu un mouvement concerté. Ce n'est pas pour encourager les épargnants à acheter les valeurs mobilières. C'est malheureux pour notre marché, parce que cela a pour effet non seulement de restreindre la spéculation, ce qui serait un moindre mal, mais bien d'enlever toute confiance à des gens qui seraient autrement disposés à aider notre développement industriel en plaçant des capitaux dans l'industrie mais qui se tourneront vers d'autres activités de crainte d'être des jouets entre les mains de quelques meneurs.

Au cours de la journée d'hier, la plus active cette année, puisque le virement a été de près de 112,000 actions, 32 titres ont établi de nouveaux bas à la Bourse et 9 au Curb. En voici la liste: Abitibi privilégié à 17; Bell Telephone à 127; Britannian à 13; Building Products à 17-1/2; Canadian Bronze à 20; Canadian Car à 9-1/4; Canadian Car privilégié à 20; Canadian Cement à 9; Canadian Hydro Electric à 52; Canadian Industrial Alcohol à 1-3/4; Canadian Steamship privilégié à 16; Cockshutt Plow à 4-3/4; Consolidated Smelting à 72-1/2; Dominion Bridge à 27-3/4; Dominion Glass à 9-1/2; Dominion Textile à 63-1/2; Hamilton Bridge à 7; Howard Smith à 3; Nickel à 10-1/2; McColl-Frontenac à 10; Montreal Power à 38-1/8; National Breweries à 24; National Steel Car à 19; Pennams à 38-1/2; Price Bros à 30; Quebec Power à 33; Shawinigan à 35; Southern Canada Power à 24; Steel of Canada à 25-1/2; St. Lawrence Corp. privilégié à 3; Winnipeg Electric à 11; Banque de Commerce à 200; Banque de Montréal à 240; Banque Royale à 240; sur le Curb: British American Oil à 8; Canadian Wineries à 2-7/8; Chemical Research à 1-7/8; Distillers Seagrams à 8-1/2; Dominion Stores à 17-1/2; Imperial Oil à 10; International Petroleum à 9-7/8; Robert Mitchell à 14; Walker Gooderham à 4-1/2 et McIntyre à \$20.25.

A ces cours, ceux de ces titres qui payent encore un dividende rapportent de beaux rendements. Dans une liste de titres canadiens publiée par la maison Oswald et Drinkwater, on en compte par exemple une vingtaine dont le rendement aux dividendes actuels est de 10 pour cent et plus. Dans un certain nombre de cas, il y a, il est vrai, plusieurs dividendes en danger, mais ce n'est pas le cas de tous. Et dans l'ensemble de la liste, la moyenne du rendement est de 5-1/2 p. c. à 8 p. c. Montréal Power, le titre dont le rendement est le plus bas, est de 3-7/8 à son prix de fermeture, soit 40-1/2, ce qui est beaucoup plus qu'il ne rapporte ordinairement. Ces considérations inciteront probablement un certain nombre d'épargnants à faire un choix judicieux de valeurs comme placements à long terme.

C. H.

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE
Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN
220, rue Notre-Dame ouest

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Brit. Am. Oil	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Can. Mail	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Dist. Seagram	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Dom. Engineer	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Dom. Stores	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Home Oil	30	30	30	30
Imperial Oil	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Imperial Tobacco	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Inter. Petroleum	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
Price Honey	70 1/2	71	69 1/2	70 1/2
Wm. Gooderham	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
UTIL. PUBLIQUES				
Inter. Util. B.	6	6	6	6
MINES				
Arno Mines	4 1/4	4 1/4	4 1/4	4 1/4
Abana Mines	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Amulet	21	21	21	21
Big Misco	21	21	21	21
Montreal Round	01	01	01	01
Noranda	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2
Premier Gold	73	73	73	73
Sisco	38	38	38	38
Stadacona	25	25	25	25
Tuck Hughes	6 50	6 50	6 50	6 50
Vipond	76	77	76	77
Wright Harg.	2 50	2 50	2 50	2 50
Sherritt Gold	32	33	32	33
Moss Mines	31	31	31	31
Lake Shore	25 25	25 25	25 25	25 25

Cours des trusts fixes

Canada-America	5 1/2
Can. Int. Trustee Shares	5 1/2
Corporate	5 1/2
North American	5 1/2
N. Y. Bank Trust Shares	7 1/2
United Insurance Trust	8
United N. Y. Bank Trust	11 1/2

J.-Paul BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
467, rue St-François-Xavier - Ch. 205
Tél. MARQUETTE 3339

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé

Faute de demande de l'étranger, comme c'est le cas depuis déjà un couple de semaines et un peu à cause de la faiblesse des marchés de valeurs mobilières, les cours ont perdu hier, à Winnipeg et à Chicago, ce qu'ils avaient gagné la veille, malgré que les conditions atmosphériques dans l'ouest canadien ne se soient pas améliorées.

On rapporte de la tête des Grands Lacs comme d'ailleurs des principaux ports, que les expéditions de blé vers l'extérieur se font très rapidement et sur une grande échelle. Ces expéditions toutefois représentent des achats antérieurs d'options de mai et on s'empresse d'en faire la livraison maintenant.

Faits peu encourageants toutefois, qui encouragent les importateurs à ne pas se presser d'acheter, c'est que le stock mondial de blé disponible pour la consommation est encore de 417 millions de boisseaux comparativement à 324 millions il y a un an. Au Canada seulement il nous reste encore 190 millions de boisseaux, en comptant le blé qui est encore aux mains des cultivateurs et pour réduire notre excédent, à la fin de la saison au niveau du 1er août 1930 il nous faudrait expédier en moyenne quelque six millions de boisseaux d'ici la fin de juillet, ce qui paraît plutôt difficile à réaliser lorsqu'on voit l'apathie des acheteurs de l'étranger.

Dividendes déclarés

Canada Northern Power, 1 3/4 % sur les actions privilégiées, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin, et 20 sous par action ordinaire payable le 25 juillet aux actionnaires inscrits le 30 juin.

National Breweries, 44 sous par action privilégiée et 40 sous par action ordinaire, payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Taux réduit

La Banque Impériale des Indes vient de réduire de 6 à 7 % son taux de réescompte.

Investment Foundation

Comme toutes les compagnies de placement, Investment Foundation a souffert de la baisse des valeurs et son dernier exercice a vu les recettes diminuer. A cause d'une diminution des recettes et d'une augmentation des dépenses, le bénéfice net s'est établi à \$102,555, comparativement à \$132,955 pour l'exercice précédent. Après paiement des dividendes privilégiés qui ont été réduits de moitié pendant la seconde moitié de l'année, il est resté un surplus de \$10,713 contre un de \$9,096 l'année précédente. La compagnie a profité du fait que ses propres actions ont été dépréciées sur le marché pour en racheter une certaine quantité à bon compte, ce qui lui a permis, avec les bénéfices réalisés sur certaines transactions, de combler les pertes subites sur d'autres.

L'acier

L'activité des compagnies d'acier aux Etats-Unis continue de diminuer et d'après "Iron Age" elle ne serait plus que de 44 % du rendement possible comparativement à 45 la semaine dernière, 47 la semaine précédente et 57 à la fin de mars, le sommet de la présente année.

Le cuivre

La diminution du prix du cuivre effectuée avant-hier a stimulé la demande et hier on a rapporté que le total des commandes a atteint 9,500,000 livres pour la journée. A New-York, on blâme Copper Exporters Inc., d'avoir attendu près d'une semaine pour baisser ses prix au niveau des prix pour livraisons à l'intérieur du pays, ce qui, dit-on, a pour effet de mécontenter les acheteurs étrangers.

Siège vendu

On annonce à New-York la vente d'un autre siège à la Bourse. Le prix a été de \$210,000 une diminution de \$20,000 sur la vente précédente. Le plus bas prix a été touché en février alors qu'un siège a été vendu à \$186,000, tandis que le plus haut prix l'an dernier a été de \$322,000. On se souvient qu'en 1929, des sièges ont été échangés à des prix beaucoup plus élevés, soit aux environs de \$500,000.

La production de houille

La production de charbon canadien s'est élevée durant le mois d'avril à 888,312 tonnes, soit 23 % de moins que la moyenne des cinq dernières années. Le charbon bitumineux compte pour 750,588 tonnes dans le total, et la lignite pour 116,324 tonnes. Le reste se compose de charbon semi-bitumineux.

La Nouvelle-Ecosse a produit 443,817 tonnes, soit 6.8 % de moins que la moyenne. La production de l'Alberta s'est élevée à 263,595 tonnes; celle de la Colombie à 136,332 tonnes; de la Saskatchewan à 30,996 tonnes, et du Nouveau-Brunswick à 14,472 tonnes.

Les importations d'avril, de 32.5 % en-dessous de la moyenne quinquennale, se sont élevées à 537,530 tonnes. Sur ce chiffre, 528,300 tonnes venaient des Etats-Unis, dont 106,000 d'anthracite et 421,000 de charbon bitumineux. Le reste consistait en lignite, 9,000 tonnes ont été importées de Grande-Bretagne. Les exportations se sont chiffrées par 12,430 tonnes, une baisse de 52 % sur la moyenne. La quantité totale de charbon disponible a été de 1,413,000 tonnes contre 1,932,000 tonnes.

On a fabriqué 169,098 tonnes de coke au Canada pendant le mois d'avril. Cela représente une baisse de 21 % sur la moyenne. La réduction a été générale dans les différentes provinces.

On a eu pendant le mois un total de 146,000 tonnes de coke disponible pour la consommation. La consommation apparente s'est élevée à 201,000 tonnes, 33,000 tonnes ont été importées.

LE MARCHE DES VIVRES

PRIX DE GROS A MONTREAL

GRAINS

(Prix au boisseau pour commandes par wagons.)

Blé Northern, no 2	68
Blé no 4	60
Orge no 3	40
Orge no 2	39
Orge no 1	37
Avoine no 3	36
Avoine d'alimentation, no 1	34
Blé argentin	55

FARINES

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant.)

Première patente	\$5.00 à \$5.20
Seconde patente	\$4.40 à \$4.60
Forêt à boulanger	\$4.20 à \$4.30

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au son.)

Son	\$18.25 à \$20.25
Gru rouge	\$20.25 à \$22.25
Gru blanc	\$25.25 à \$27.25

FOIN

(Prix à la tonne.)

Extra no 2	\$15.00
No 2	\$14.00
No 3	\$11.00

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants.)

De crèmerie, en boîtes	23
De crèmerie, en blocs	24

FROMAGE

D'Ontario	10 3/4 à 11
De Québec	10

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants.)

Spéciaux	28
Extras	26
Premiers	22
Seconds	20

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

POULET

(Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.)

Poussins choisis	35 à 45
Poulets à rôti	33 à 36
Poules	24 à 31
Diadons	36 à 40
Jeunes canetons	30
Canards à rôti	27
Oisons à rôti	28
Oies	27

POMMES DE TERRE

Green Mountains, 80 lbs.	70
Nouvelles, Bermudes, 50 lbs.	\$2.25
Florida, no 1	\$6.00
Florida, no 2	\$4.00

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GIFFORD & CIE, courtiers, 231, rue Notre-Dame ouest, Montréal

Air Reduction	Ouv.	Midi
Allied Chemical	107 1/2	108
American Can	94 1/2	95
American & Foreign Power	24 1/2	25 1/2
American Pow. & Light	36 1/2	36
American Smelting	29	29
American Water Works	45	45 1/2
American Tel. & Tel.	164	163 1/2
Anacosta	23 1/2	23 1/2
Atchafalpa	14	14 1/2
Atlantic Refining	13 1/2	12 1/2
Auburn	168	168 1/2
Baldwin Locomotive	14 1/2	15 1/2
Baltimore & Ohio	88 1/2	89 1/2
Belmont Steel	39 1/2	40
Canadian Pacific	26	26 1/2
Commercial Solvents	11	11 1/2
Chrysler Motors	163 1/2	164
Columbia Gas and Electric	23 1/2	24
Cong. Gas of New York	41 1/2	42 1/2
Continental Can. Co.	43	43 1/2
Corn Products	56 1/2	57 1/2
Commonwealth Southern	74 1/2	75
Dupont	74 1/2	75
Electric Power & Light Corp.	35 1/2	36 1/2
Freight Texas	45 1/2	46 1/2
General Foods Corp.	34 1/2	35 1/2
General Motors	28 1/2	29 1/2
Gillette	21	21 1/2
General Electric	28 1/2	29 1/2
Hudson Motors	12 1/2	12 1/2
Int. Tel. & Tel. Co.	24	24 1/2
Johns-Manville	11 1/2	11 1/2
Kennecott Copper	18	17 1/2
Loews Theatres	37 1/2	38
Mack Trucks	67 1/2	68 1/2
Montgomery & Ward	17 1/2	18
Nash Car Co.	24	24 1/2
National Biscuits	67 1/2	68 1/2
National Power Light	22 1/2	23 1/2
New York Central	80 1/2	81 1/2
North American	60 1/2	61 1/2
Noranda	67 1/2	68 1/2
New Haven	67 1/2	68 1/2
Packard Motors	61 1/2	62 1/2
Pennsylvania R.R.	45 1/2	46 1/2
Phillips Petroleum	6 1/2	6 1/2
Pub. Service of New Jersey	76 1/2	77
Radio Corporation	14 1/2	15 1/2
Remington Rand	6 1/2	6 1/2
Republic Iron & Steel	11 1/2	11 1/2
Sears Roebuck	12 1/2	13 1/2
Simmons Bed	12 1/2	13 1/2
Standard Oil	8 1/2	8 1/2
Southern Railway	38 1/2	39 1/2
Standard Brand	38 1/2	39 1/2
Standard Gas & Electric	60	61
Standard Oil of New Jersey	33 1/2	34 1/2
Standard Oil of New York	33 1/2	34 1/2
Studebaker	17 1/2	18 1/2
Texas Corp.	20	20 1/2
Union Pacific	25 1/2	26 1/2
United Aircraft	27 1/2	28 1/2
U. S. Rubber	27 1/2	28 1/2
U. S. Industrial Alcohol	27 1/2	28 1/2
U. S. Steel	91 1/2	92 1/2
Union Carbide	98 1/2	99 1/2
Western Union	38 1/2	39 1/2
Westinghouse	58 1/2	59 1/2
Woolworth	67 1/2	68

Les ventes d'immeubles

(Compilation d'Ernest Pitt et Cie)
Au cours de la journée d'hier, 18 ventes ont été enregistrées pour un montant total de \$61,344.00. Sur ce nombre, 8 étaient au montant de \$2,000 ou plus. Une vente de \$16,000 a été transmise entre M. H. Poirier et A. Lavoye et al, dans le quartier St-Marc. C'est la vente la plus importante de la journée. Le quartier Mont-Royal a pris la seconde place avec une vente de \$14,800 transmise entre J. H. Demers et M. E. Joy pour des immeubles sis sur le chemin St-Catherine.

Abundant — Blvd Gouin, vacant; lot No 22, partie 22, D. O. Galarneau vend à E. Fortin, \$200, R. T. Beaudoin, notaire — 1931.

Cité de Lachine. — 4ème avenue, vacant; lots Nos 709-286, 287 à 290, terrain chaque lot 25 x 90 pieds. La Cie du Parc Central Lachine vend à Lachine Dairy Products Ltd. \$1,050, L. Klunberg, notaire — 1931.

6ème avenue, vacant; lot No 733-429; terrain 32 x 75 pieds. Dame A. Bernier vend à S. D. Gameroff, \$350, J. S. Ashby, notaire — 1931.

Mont-Royal. — Rue Jeanne d'Arc, vacant; lots Nos partie 17-713, 714, 715; terrain 65 x 125 pieds. V. Bernier et al vend à M. Langlois, \$5,000, R. H. Beaulieu, notaire — 1931.

Mont-Royal. — Chemin St-Catherine, batières Nos 2323, 2325; lots Nos 53-8-1, 53-7-1; terrain 2235 pieds. J. H. Demers vend à M. E. Joy, \$14,800, J. H. A. Bohemier, notaire — 1931.

Notre-Dame de Grâce. — Blvd Décarie,

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Change
5 Abitibi	3 1/2	—	—	3 1/2	+
25 Abitibi préf.	17	—	—	17	—
80 Alb. Grain	3 1/4	—	—	3 1/4	—
110 Atl. Sugar	21 1/2	21 1/2	21 1/4	21 1/2	+
93 Bell Telephone	127	127 1/2	127	127 1/2	+ 1/2
340 Brazilian	13	13 1/2	13	13 1/4	—
454 B.C. Electric "A"	33 1/2	33 3/4	33 3/2	33 1/2	—
10 B.C. Electric "B"	10 1/2	—	—	10 1/2	—
50 Bldg. Products	17 1/2	—	—	17 1/2	—
40 Can. Bronze	20	—	—	20	—
1280 Can. Car	9 1/4	9 1/2	9	9 1/2	+
715 Can. Car préf.	19	—	—	19	—
290 Canada Cement	9	—	—	9	—
570 Canada Cement préf.	93	93	92 3/4	92 3/4	—
1245 Can. Pacific	26 1/4	26 1/2	26	26 1/2	+
95 Cockshutt Plow	5	5	4 7/8	4 7/8	—
80 Can. Ind. Alcohol	1 3/8	1 3/4	1 1/2	1 3/8	—
210 Can. Ind. Alcohol "B"	.75	—	—	.75	—
155 Can. Pow. and Pap.	.75	—	—	.75	—
25 Chas. Grid	21	—	—	21	+
585 Con. Smelting	72 1/2	74	72	74	+ 1 1/2
115 Dom. Bridging	28	28	27 3/4	28	—
25 Dom. Glass	94 1/2	—	—	94 1/2	—
160 Dom. Textile	63 1/4	64	63	64	+
200 Fraser	1	—	—	1	—
215 Hamilton Bridge	6	7.00	6.60	7.00	+ 50
800 Hollinger	10 1/2	10 3/8	10 1/4	10 3/4	+
4135 Int. Nickel	10	10 1/4	10	10 1/4	+
1035 McColl	4 1/2	—	—	4 1/4	—
50 Massey-Harris	40 1/2	42 3/8	40	42 3/8	+
0910 Mont. Power	25	25	24 1/2	24 3/4	—
1570 Nat. Breweries	19	—	—	19	—
230 Nat. Steel Car	125	—	—	125	—
25 Nat. Oilfield Flour	43	43 1/8	43	43	—
1110 Power Corp.	30	—	—	30	—
35 Price Bros	33	33 1/4	33	33	—
255 Quebec Power	35	36 1/2	35	36 1/4	+
2715 Shawinigan	23	—	—	23	—
55 So. Can. Power	25 1/2	26	24 3/4	26	+
665 Steel of Canada	30	—	—	30	—
225 Steel of Canada préf.	12	—	—	12	+
212 Wynn. Electric	—	—	—	—	—

LA VIE SPORTIVE

Rochester a triomphé du Buffalo

Rochester, 28 — Le club Rochester a encore amélioré sa position hier après-midi dans la course au championnat de la Ligue Internationale en remportant sa cinquième victoire consécutive. Le Rochester était aux prises avec les Bisons de Buffalo et les locaux gagnèrent par un résultat final de 7 à 6.

Pepper a eu une excellente journée au bâton car sur cinq apparitions au marbre il a frappé quatre fois la balle en lieu sûr et c'est sur son dernier coup qu'il a fait compter le point décisif par Jordan.

Résultat détaillé de la partie:

	ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Olson, 2b.	5	1	2	3	0	0
Mueller, c.	5	0	0	5	0	0
Shinners, c.g.	5	1	2	2	0	0
Tucker, c.d.	4	1	1	3	1	0
Wrightstone, 1b.	2	1	1	8	0	0
Conroy, c.a.	4	1	1	5	1	0
Crouse, r.	4	0	0	0	1	0
Hughes, 3b.	4	1	3	0	0	1
Brewer, l.	4	0	0	0	2	1
Gramp, l.	3	0	0	0	2	0
a-Stover	0	0	0	0	0	0
Gould, l.	0	0	0	0	0	0

Totaux : 35 6 10 25 10 2

a-Frappa pour Gramp à la 9e.

ROCHESTER

	ab.	r.	h.	p.o.	a.	e.
Hunt, c.c.	5	0	1	1	0	0
Jordan, 2b.	5	2	2	3	0	0
Sisler, 1b.	4	1	2	13	3	0
Pepper, c.g.	5	1	4	0	0	0
Puccinelli, c.d.	4	2	1	2	0	0
Wilson, 3b.	4	1	1	0	5	0
Florence, r.	3	0	0	4	0	1
Binder, c.a.	3	0	1	3	3	0
Foorman, l.	2	0	0	1	2	0
b-Fisher	1	0	1	0	0	0
Littlejohn, l.	1	0	1	1	0	0

Totaux : 37 7 14 27 16 1

b-Frappa pour Foorman à la 6e.

Résultat par manches:

Buffalo : 201002001 — 6

Rochester : 400002001 — 7

Sommaire — Points sur coups de

Shinners, Pepper 2, Wilson, Binder

son, deux buts; Shinners, Binder,

Sisler, Hughes, Puccinelli, Wilson,

Fisher, Olson; coup de circuit:

Tucker; buts volés: Shinners,

Wrightstone; sacrifices: Stover,

Sisler; doubles-jeux: Sisler à Binder

à Sisler, Tucker à Koonoy;

laissés sur buts: Buffalo 6, Rochester

8; buts sur balles: Brewer 1,

Gramp 1, Foorman 3; retirés du

baton, Foorman 3; Littlejohn 1;

coups sûrs de Brewer 4 en 2-3 man-

ches; Gramp 8 en 7-1-3 man-

ches; l'ancien perdant, Gould; l'ancien

gagnant, Littlejohn. Arbitres:

Chill et Carroll. Temps: 1.48 heure.

AUTRES PARTIES

A Jersey City:

Reading : 401000220 — 9 8 0

Jersey City : 010000002 — 3 8 0

Van Alstyne et Krueger; Allen et

Walsh, Morrow.

Deuxième partie

Reading : 00000151 — 7 12 0

Jersey City : 00000000 — 6 7 1

Bell, Carter, Greene et Krueger;

Nekola, Hartmann et Walsh.

A Baltimore:

Newark : 920000001 — 12 15 0

Baltimore : 102000001 — 7 8 4

Rhodes et Hargreaves; Hopkins,

Roy, Cascarelle et Gibson.

Deuxième partie:

Newark : 0000340 — 7 6 0

Baltimore : 0001200 — 3 10 0

Aldridge, Speece, Brennan, M.

Thomas et April; Weaver, Hoolow-

ay et Danning.

LES COUPS DE CIRCUIT

LIGUE INTERNATIONALE

Tucker, Buffalo : 1

Whitman, Reading : 1

Cohen, Newark : 1

Barrett, Newark : 1

Windle, Newark : 1

Stroner, Baltimore : 1

Gill, Baltimore : 1

Jensen, Newark : 1

LIGUES MAJEURES

Cochrane, Athletics : 1

Hogan, Giants : 1

Berger, Braves : 1

Kress, Brown : 1

LES MENEURS

Arlett, Phillies : 10

Klein, Phillies : 9

Simmons, Athletics : 9

Cochrane, Athletics : 8

Gehrig, Yankees : 7

Ruth, Yankees : 7

Hornshy, Cubs : 7

Herman, Robins : 7

Foxx, Athletics : 7

TOTAL PAR LIGUE

Américaine : 133

Nationale : 121

Grand total : 254

LES MEILLEURS FRAPPEURS

G. ab. R. H. P. C.

Simmons, A.S. : 33 134 33 56 418

Cochrane, A.S. : 33 135 33 45 407

Ruth, Yanks : 27 91 27 36 396

Arlett, Phils. : 35 135 26 51 378

Hornshy, Cubs : 30 115 31 43 374

Worthington, B. : 27 105 13 36 343

Où ils jouent

aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto à Montréal.

Buffalo à Rochester.

Baltimore à Reading.

Jersey City à Newark.

LIGUE NATIONALE

Chicago à Cincinnati.

Pittsburg à Saint-Louis.

Boston à New-York.

Trois parties seulement.

LIGUE AMERICAINE

Detroit à Chicago.

Saint-Louis à Cleveland.

New-York à Philadelphie.

Washington à Boston.

Le jockey M. Mitchell est suspendu

Bold Robin a remporté les honneurs de la victoire dans la principale épreuve à l'affiche à la piste Delorimier hier après-midi lorsqu'il a gagné le handicap qui réunissait six partants. Le porte-couleurs de la ferme Rock Hall a triomphé d'Andresito qui a fait une dure lutte au gagnant malgré son mauvais départ.

La piste commence à se remettre en meilleure condition et les courses du reste de la réunion devraient être courues en temps assez rapide.

Le jockey Mike Mitchell, qui était en tête des concurrents pour la coupe donnée par Léo Dandurand a été suspendu pour le reste de la réunion pour s'être conduit avec trop de rudesse dans la quatrième course, alors que sa monture, Wigto, après un mauvais départ, a nui aux autres partants dans le but de les devancer.

Résultat des épreuves:

Première Course, 5 furlongs, 3 ans et plus, à réclamer, bourse \$400. Temps 1 m. 04 2-5.

Mosselle S. L. Laurin, 108.

Golden Patch, G. Horn, 107.

Crittall, M. Mitchell, 106.

Beau Ideal, J. Fredericks, 103.

Malstone, A. Perdomo, 105.

Danbaum, H. Peake, 106.

Provo, C. Compton, 103.

Sugar Heart, R. Feeney, 108.

Paré de \$2 sur Mosselle S. a rap-

porté \$5.45 en premier, \$3.65 en

deuxième et \$2.25 en troisième.

Golden Patch \$4.85 en deuxième et

\$2.50 en troisième. Crittall \$2.20 en

troisième.

DEUXIEME COURSE, 5 furlongs,

3 ans et plus, à réclamer, bourse

\$400. Temps 1 m. 03 4-5.

Silver Wave, O. Pernia, 113.

Lady Chilton, M. Mitchell, 104.

Red Blaze, A. Perdomo, 104.

Billy Coe, R. Feeney, 108.

Elmer Kenyon, G. Horn, 101.

My Betty, C. Compton, 104.

Dixie Star, R. Moore, 101.

Buchon, L. Laurin, 106.

Paré de \$2 sur Silver Wave a

rapporté \$5.15 en premier, \$2.65

en deuxième et \$2.35 en troisième.

Lady Chilton \$2.75 en deuxième et

\$2.55 en troisième. Red Blaze \$4.20

en troisième.

TROISIEME COURSE, 7 fur-

lons, 3 ans et plus, à réclamer,

bourse \$400. Temps 1 m. 34 3-5.

Lord Valentine, M. Mitchell, 106.

Stylish Mack, R. Rolland, 118.

Jonah, H. Peake, 106.

Kosciusko, O. Pernia, 109.

Sonata, J. McQuay, 109.

Kia, C. Compton, 106.

Colonel Seth, A. Perdomo, 112.

Paré de \$2 sur Lord Valentine a

rapporté \$6.05 en premier, \$3.35 en

deuxième et \$2.60 en troisième.

Stylish Mack \$3.85 en deuxième et

\$2.95 en troisième. Jonah \$2.60 en

troisième.

QUATRIEME COURSE, 5 fur-

lons, 3 ans et plus, chevaux cana-

diens, à réclamer, bourse \$400.

Temps 1 m. 05 1-5.

Rose Spot, J. McQuay, 109.

Fair Fortune, G. Horn, 109.

Capitol, N. Barr, 115.

Magna Charta, H. Peake, 109.

Flora, J. McAllister, 107.

Wigto, M. Mitchell.

Rockealton, L. Laurin, 104.

Oak Leaf, R. Feeney, 109.

Paré de \$2 sur Rose Spot a rap-

porté \$9.60 en premier, \$4.35 en

deuxième et \$2.90 en troisième.

Fair Fortune \$3.40 en deuxième et

\$2.95 en troisième. Capitol \$2.45

en troisième.

CINQUIEME COURSE, 6 fur-

lons 1-2, à réclamer, 3 ans et plus,

bourse \$600. Temps 1 m. 27 1-5.

Bold Robin, G. Jackson, 112.

Andresito, A. Perdomo, 106.

Wingo, M. Mitchell, 114.

a-Elverston, L. Laurin, 104.

a-Dick Weider, O. Pernia, 110.

Chemin des Dames, G. Horn, 108.

entrées de Mme L. Mascia.

Paré de \$2 sur Bold Robin a rap-

porté \$6.75 en premier, \$3.50 en

deuxième et \$2.70 en troisième.

Andresito \$5.85 en deuxième et \$3.10

en troisième. Wingo \$2.40 en troi-

sème.

SIXIEME COURSE, 1 mille et 70

verges, 3 ans et plus, à réclamer,

bourse \$400. Temps 1 m. 53 1-5.

Rosinante, C. Compton, 108.

Willrain, J. McQuay, 100.

Rock Crusher, O. Pernia, 109.

First Edition, G. Horn, 106.

Vernon, R. Moore, 108.

Kinsman, M. Mitchell, 108.

Dallia, V. Drake, 109.

Penell, L. Laurin, 104.

Paré de \$2 sur Rosinante a rap-

porté \$9.20 en premier, \$4.60 en

deuxième et \$3.80 en troisième.

Willrain \$13.90 en deuxième et \$6.

90 en troisième. Rock Crusher \$3.

95 en troisième.

SEPTIEME COURSE, 1 mille et

70 verges, 4 ans et plus, à réclamer,

bourse \$400. Temps 1 m. 50 4-5.

Prince Ronald, L. Laurin, 104.

Flashing Gem, J. Bentley, 110.

Kavanaugh, M. Mitchell, 107.

High Step, D. McAllister, 103.

Turf King, R. Moore, 106.

John Robert, C. Compton, 104.

Wrackster, G. Horn, 104.

Eugène S., J. Lantz, 104.

Paré de \$2 sur Prince Ronald a

rapporté \$7.25 en premier, \$5.25 en

Les ministres et le Sénat

M. Lemieux retire sa motion — Le pont de l'île d'Orléans — La fête de l'armistice — Une enquête sur la contrebande entre Saint-Pierre et Miquelon et le bas Saint-Laurent

Ottawa, 28. — Le Sénat reçoit une requête du gouvernement de Québec demandant la permission de construire un pont entre l'île d'Orléans et la côte de Beaurivage. Il adopte le bill relatif à l'Essex County Terminal, le bill relatif au pont du détroit de Burrard et un autre qui a trait au pont de Caughnawaga. Le bill relatif à la célébration de l'armistice recevra sa troisième lecture à la prochaine séance. Le sénateur Robertson donne avis qu'il demandera l'approbation de la loi générale pour le règlement pacifique des différends internationaux.

Le sénateur Hughes signale que le gouvernement a l'intention de tenir une enquête sur la contrebande de boissons qui se fait entre Saint-Pierre et Miquelon et le bas Saint-Laurent. Il voudrait qu'on examine aussi ce qui se passe dans les Provinces Maritimes.

Le Sénat étudiera mardi le projet de loi tendant à légaliser les loteries des hôpitaux.

M. Black reprend la discussion de la motion du sénateur Lemieux, tendant à permettre aux ministres de venir défendre leurs mesures au Sénat. Il dit que, depuis la Confédération, il y a toujours eu de un à trois ministres avec ou sans portefeuille au Sénat. Il dit que les ministres devraient avoir le droit de venir au Sénat, mais ne pas y être forcés. Il déclare que les comptes rendus des journaux lui ont toujours paru bien faits et exacts.

Le sénateur Belcourt ne croit pas qu'il soit nécessaire de modifier le règlement du Sénat pour atteindre la fin voulue. On pourrait connaître les vues du gouvernement en invitant M. Cahon à venir à la Chambre haute expliquer le projet de loi relatif aux droits d'auteur.

Sir George Foster dit que son expérience lui a démontré le bien-fondé d'un Sénat "nommé".

Il conseille de former un petit comité qui s'entendrait avec un comité de la Chambre des Communes pour arriver à une meilleure distribution de la besogne ministérielle entre les deux Chambres. Les sénateurs crouillent dans l'inaction, parce qu'on ne leur confie pas de besogne. Le sénateur Béique approuve l'idée du comité.

Le sénateur Bureau croit que les sénateurs pourraient se renseigner parfaitement sur les mesures étudiées aux Communes en lisant le *Hansard* de cette assemblée. Le Sénat revise les lois. S'il prenait l'initiative des mesures législatives, il transmettrait cette fonction aux Communes. Il ne croit pas que le changement hâterait l'expédition de la besogne.

Le sénateur Dandurand dit qu'on pourrait utiliser le temps considérable que les Communes consacrent au discours du trône, à l'exposé budgétaire et aux crédits, si les ministres venaient expliquer leurs mesures au Sénat.

Le sénateur Graham répète qu'un ministre est trop occupé pour venir au Sénat. Il conseille à M. Lemieux de retirer sa motion. Celui-ci se déclare heureux de la discussion approfondie qu'a eue sa motion et il retire ce texte.

Le Sénat ajourne à aujourd'hui, trois heures.

IL Y A QUINZE ANS

"Le Devoir" du lundi 29 mai 1916.

D'après les dépêches, les Français ont repoussé deux attaques allemandes au bois des Corbeaux. Par contre, les Allemands ont repoussé des attaques françaises à Cumières.

On mande de Londres que les Bulgares pénètrent en territoire grec.

Manifestations anticatholiques

Des étudiants fascistes foulent aux pieds un portrait de Pie XI à Rome — Vitres brisées — Livres jetés par les fenêtres

Rome, 28 (S.P.A.). — Après avoir infligé des dégâts à la maison de publication catholique "Civiltà Cattolica", des étudiants fascistes ont foulé aux pieds, en pleine rue, un portrait de Sa Sainteté Pie XI. Comme au cours de manifestations anticatholiques antérieures, ces étudiants ont d'abord brisé un grand nombre de vitres à coups de pierres, puis ils ont pénétré dans l'immeuble de la maison de publication. Après avoir lancé par les fenêtres des exemplaires du livre "Il Papa", ils se sont emparés d'un grand portrait à l'huile du Souverain Pontife, l'ont porté quelque temps dans la rue en criant "Voici un traître à sa patrie!" puis l'ont jeté sur le pavé et l'ont foulé aux pieds. Après quoi, ils ont porté à proximité du ministère des affaires étrangères, place Colonna, les livres qu'ils avaient jetés par les fenêtres, les ont brûlés, ainsi que plusieurs numéros de l'*Osservatore Romano*. La police est alors intervenue et a dispersé les manifestants, qui ont ensuite marché en petits groupes dans les rues en chantant l'hymne fasciste et en dénonçant l'Eglise. Un de ces groupes avait pour chef un étudiant à longs cheveux, qui avait dirigé une manifestation le matin même. Pendant que cet individu haranguait ses camarades sur la place Saint-Sylvestre, un autre étudiant l'a interrompu pour lui dire: "Vous êtes en train de faire au fascisme plus de mal que de bien."

FAUSSE INFORMATION

Cité Vaticane, 28 (S.P.A.). — L'*Osservatore Romano* déclare complètement fautive l'assertion du *Lavoro Fascista* que l'action catholique est antifasciste.

"Tous les journaux italiens", dit l'*Osservatore Romano*, "avec un unisson qui révèle une inspiration unique et venant de haut, ont publié cette fausse information. Nous attirons l'attention là-dessus afin que le public soit en mesure de juger ce vers quoi la situation tend. On conclut que les personnes qui multiplient les actes de violence contre les membres et les institutions de l'action catholique ne sont pas seules responsables."

Le commerce du dimanche

Les marchands discutent l'application de la loi dominicale — Le cas des photographes

Les ordres donnés il y a quinze jours par le directeur du service de la police, M. Fernand Dufresne, dans le but de mieux faire observer le repos dominical, ne sont pas restés sans effet. Les intéressés, les épiceries, les pâtisseries, les marchands de fruits, etc., se sont réunis hier pour discuter avec l'exécutif de la section montréalaise de l'Association des marchands-détaillants les nombreux aspects de ce problème épineux. La principale difficulté, c'est qu'il arrive souvent que les épiceries et les pâtisseries vendent de la viande et ainsi de suite. Il va falloir établir une classification des différents commerces afin de faciliter l'application de la loi, a déclaré M. Rosario Messier, secrétaire-général de l'Association des marchands-détaillants. L'Association mène actuellement une enquête sur la question d'ouverture ou de fermeture des magasins le dimanche.

Il y a ensuite le cas des photographes. Ils soutiennent que depuis toujours ils ont été autorisés à ouvrir leurs studios le dimanche jusqu'à ce que M. Dufresne donne l'ordre de fermer il y a deux semaines. Les photographes ont tenu nombre de réunions et ils sont en train de préparer une requête qu'ils présenteront par l'intermédiaire de l'Association des marchands-détaillants. Le principal argument qu'ils invoquent pour ouvrir le dimanche, c'est que la plupart des ouvriers n'ont pas d'autre jour que le dimanche pour aller se faire photographier.

Un firmament artificiel

Causerie du Dr Ernest Gendreau devant la "Ligue du progrès civique"

Le Dr J.-E. Gendreau a donné hier devant la Ligue du progrès civique une conférence dont voici un résumé:

UN PLANETARIUM A MONTREAL

C'est un des premiers souhaits que forment tous ceux qui, avant eu l'avantage d'admirer la création merveilleuse de la Maison Zeiss, d'Éléna, ont à cœur le progrès de leur cité.

Le Planétarium est peut-être le moyen d'enseignement le plus efficace que la science mécanique de l'homme ait jamais construit; et c'est en même temps une œuvre d'art réalisée au moyen de quelques lampes, de fils électriques, d'engrenages et de lentilles.

On a pu dire que si la ville d'Éléna avait, le long de sa glorieuse histoire, vu naître les conceptions philosophiques, littéraires ou scientifiques de Goethe, Schiller, Hegel, Schelling, Fichte et Leibnitz, aucun de ces chefs-d'œuvre n'aurait le don de produire une émotion esthétique plus intense que n'en suscite aujourd'hui la contemplation du firmament artificiel d'Éléna.

A Montréal, il est impossible de construire un observatoire comparable à celui du Mont Wilson, et nos universités doivent être plus modestes dans leurs constructions locales; mais il est possible de construire un planétarium qui sera notre observatoire d'astronomie pratique et populaire et aussi notre salle de cours la plus fréquente, notre théâtre et notre cinéma les plus captivants.

L'homme de nos cités modernes ne peut contempler le ciel étoilé du fond de la cave de Platon. Les lumières trop vives et trop rapprochées de Broadway ou de Saint-Catherine éblouissent la rétine qui est peu impressionnée par un coin du firmament entrevu çà et là.

Ignorant les phénomènes astronomiques les plus simples que l'enseignement scolaire ne peut lui donner d'une façon frappante, il sait à peine observer une éclipse que le brouillard ou le mauvais temps lui cache bien souvent; et surtout il n'a pas le temps de consacrer de longues heures de ses nuits à la contemplation des astres que la lumière trop brillante du soleil lui cache durant le jour.

Le Planétarium de Zeiss fait disparaître tous les obstacles à la connaissance de l'univers et il peut nous procurer toutes les émotions si profondes et indescriptibles que nous pénétrons durant les belles nuits sur terre ou sur mer, dans la plaine ou dans la montagne.

Le ciel de Zeiss est pur, les étoiles brillent comme au sommet des monts vus dans le désert immense, il n'y a pas de lumière parasite qui vienne se mêler au bleu du firmament; l'espace paraît infini autour de vous et il semble y avoir quelque chose dans cette nature si reposante qui communie si bien avec l'âme qui a besoin de repos et de consolation.

Dans l'obscurité les spectateurs voisins disparaissent et le silence n'est troublé que par les manifestations comprimées d'une vraie admiration.

Le Planétaire nous montre, à toutes les latitudes, du pôle nord au pôle sud les diverses constellations qui brillent aux yeux des voyageurs d'un tour du monde qui s'effectue en quelques minutes. Nous voyons les mouvements des planètes, la marche du soleil, les phases de la lune; l'espace est concentré, le temps est condensé, le jour en quelques secondes, les années et les siècles en quelques minutes durant lesquelles on peut lire 26 mille années de l'histoire du monde. De même qu'on a vu le ciel de Byrd dans l'Antarctique, on peut contempler l'étoile de Bételgeuse, le ciel de Homère et celui des ancêtres de l'époque de Gro-Magnon. On verra en 14,000 l'étoile polaire sur l'horizon, la croix du Sud dans l'hémisphère boréal, la procession de toutes les constellations, le soleil de minuit, et même la nuit et le jour éternels.

Et tous savants et ignorants sortent de cette séance étonnée et résolus de rendre accessibles à tous leurs compatriotes les merveilles du spectacle qu'ils viennent de contempler.

L'embellissement des routes

Au cours de la présente saison, dix-sept villages situés sur onze grandes routes dans la province de Québec auront des routes à surface permanente d'après le programme de cinq ans que le département de la voirie provinciale entend suivre. Cette amélioration aura pour résultat de faire disparaître la poussière qui est un inconvénient considérable pour les habitants. Seize milles de chemin traversant ces villages seront recouverts d'un revêtement permanent.

En 1930, le département a amélioré les routes dans vingt-quatre villages sur une longueur de vingt-cinq milles. Le bulletin de la voirie insiste sur l'embellissement des grandes routes. Le département a distribué au cours du printemps quinze mille arbres d'ornementation pour être plantés le long des routes. L'élargissement de certaines routes a retardé ce travail qui sera bientôt complété.

On distribuera cette année encore de la chaux aux cultivateurs qui désirent blanchir leurs bâtiments construits le long des grandes routes.

Avez-vous besoin de l'ons il-vres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241)

L'assistance par l'institution

Le témoignage de M. Arthur Saint-Pierre devant la Commission des assurances sociales — Une enquête dans tous les diocèses Travail compliqué — Les commissaires poursuivront leur travail en Europe — La présentation du rapport — Conversation avec M. Edouard Montpetit

Le fait que nous sommes en présence de deux civilisations dans la province de Québec et que le placement familial comme œuvre d'assistance publique est en honneur chez les Anglais tandis que l'assistance institutionnelle ou par l'institution est en quelque sorte dans la tradition des Canadiens français, est un exemple entre plusieurs des complexités insoupçonnées de l'enquête que poursuit la Commission des assurances sociales, nous déclarait hier M. Edouard Montpetit, président de la Commission, alors que nous le questionnions sur les importantes déclarations qu'avait faites le dernier témoin que la Commission a entendu avant que quelques-uns de ses membres s'embarquent pour l'Europe le 5 juin prochain, à bord du *Duchess of Bedford*, du Pacifique Canadien.

M. Arthur Saint-Pierre, comme j'avais prévu que quelqu'un le ferait, a fait à la dernière séance de la Commission un plaidoyer en faveur de l'institution, ou si vous aimez, de l'assistance institutionnelle, reprit M. Montpetit. Il n'est pas prêt à dire que l'assistance par le placement familial ou le "foster home" comme disent les Anglais, soit mauvais, mais il pose en principe qu'à l'heure actuelle aux États-Unis et parmi la population anglaise on est contre le principe de l'institution. Il a rétabli dans son témoignage la valeur de l'institution. C'est là ce qu'il fallait, dit M. Montpetit.

La Commission a pris la décision de faire dans tous les diocèses une enquête semblable à celle qu'a faite M. Arthur Saint-Pierre dans le diocèse de Montréal. M. Montpetit a dit là-dessus qu'il avait écrit lui-même à tous les évêques de la province et qu'il avait reçu d'eux la réponse que cette enquête allait se faire. Cela répondra à la première préoccupation de la Commission: savoir ce que nous avons dans le domaine de l'assistance par l'institution. La solution du problème des assurances sociales sera grandement facilitée par là. Mais il n'en reste pas moins que le travail de la Commission se complique du fait que nous sommes en face d'une double civilisation. La Commission devra faire beaucoup de recherches, d'études et de réflexions. L'arrêté-en-conseil autorisant la formation d'une Commission des assurances sociales stipule un travail extrêmement considérable et demande, si on le prend à la lettre et si on le fait, de couvrir, en fait, tout le domaine social.

Nous allons faire notre possible pour travailler vite, poursuit le président de la Commission, mais on ne peut s'attendre à un rapport définitif avant quelques temps. Sur la question des allocations aux mères nécessiteuses et sur celle de la sauvegarde de l'enfance, la Commission a complètement son enquête ici et là, et il ne lui reste plus qu'à poser quelques questions au cours de son séjour en Europe pour mettre au point certains détails, et peu après son retour, elle présentera un rapport sur ces deux points.

Resteront encore les assurances sociales proprement dites sur lesquelles nous ne pouvons guère entendre de témoins à Montréal et de ce côté-ci. C'est en France que les commissaires délégués pourront le mieux se renseigner sur ce sujet. Une commission a étudié pendant trois ans en France le projet des assurances sociales. La Chambre l'a étudiée ensuite à son tour pendant sept ans. Nous ne mettrons certainement pas autant de temps à mener notre enquête, dit en souriant M. Montpetit. Nous irons puiser aux sources mêmes les meilleures informations sur la question. La loi des assurances sociales est en vigueur depuis peu longtemps en France, il est vrai, mais assez toutefois pour permettre de juger de sa valeur.

A Londres, les délégués étudieront principalement l'assurance-chômage, à Genève l'assurance-maladie, à Bruxelles les allocations familiales et il est probable qu'ils se rendront aussi dans deux ou trois autres capitales poursuivre leur travail, chose qu'ils décideront une fois parvenus de l'autre côté.

Cette enquête, répéta M. Montpetit, nous demande un travail tellement considérable, tellement compliqué et tellement délicat qu'il nous faudra consacrer beaucoup de réflexion et d'attention dans la rédaction du rapport et particulièrement des conclusions justes et acceptables que nous soumettrons au gouvernement provincial, mais de toute façon nous expédierons le travail avec le plus d'empressement possible.

Les quatre délégués de la Commission des assurances sociales chargés d'aller poursuivre l'enquête en Europe sont: M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal et président de la Commission; Georges-A. Savoy, président de la section provinciale de l'Association des Manufacturiers Canadiens; J.-T. Foster, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal; et Gérard Tremblay, secrétaire général des Syndicats Catholiques et Nationaux. Les dispositions sont prises pour que les séances d'enquête se poursuivent sans retard en Europe.

Il est donc à prévoir que le rapport définitif de la Commission des assurances sociales sera prêt de bonne heure cet automne.

Chez DUPUIS

Rues Ste-Catherine — Demontigny — St-André — St-Christophe — Plateau 5151



GRACIEUX ET FRAIS

ENSEMBLES D'ETE

Faits de la plus belle qualité de CELANESE

(exactement tels qu'illustrés)

Ces ensembles sont si légers et les coloris si délicats qu'on les croirait destinés pour le soir... Outre la robe qui est sans manches, garnie de jours, de boutons de cristal ou d'écaïlle, de nervures et découpes... chaque ensemble comporte un manteau court ou une jaquette cintrée à la taille et descendant jusqu'aux hanches. La jupe est également allégée de découpes ou de plis creux lui assurant plus d'ampleur.

Les personnes qui ont été à même d'apprécier les nuances merveilleuses et subtiles que les fabricants de CELANESE sont parvenus à obtenir ne seront pas étonnées de trouver divers tons de jaune pâle, vert, rose, blanc et coquille d'oeuf tout d'une couleur ou ces nuances atténuées par un blanc mat, dans ce groupe d'ensembles nouveaux.

Tailles 16 à 20 et 36 à 42. Tailles 36 à 44 dans le NOIR et BLANC. SPECIAL, l'ensemble, 6,50

Au deuxième

Emmagasinage de fourrures
2 1/2 de votre évaluation
Plateau 5151 — Local 336

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire
A.-J. Dugal, g.-p. et dir.-gér.
Albert Dupuis, président
Armand Dupuis, sec.-trés.

Au conseil municipal

Un million pour l'hôpital universitaire — Le budget supplémentaire — Pour meubler la Cour des jeunes délinquants — L'élargissement de la rue Jean-Talon

Le conseil municipal a tenu une courte séance, hier après-midi. On y a exécuté toutefois de la besogne.

Le conseil a voté un octroi d'un million de dollars pour l'hôpital de l'Université de Montréal. Cet octroi sera payé en versements annuels, mais le comité se réserve le droit de demander à la législature le pouvoir d'emprunter la somme, sans grever le pouvoir d'emprunt de la ville. En retour, l'Université rétrocède un terrain que la ville lui avait donné il y a quelques années, pour y construire l'édifice universitaire, mais que l'Université n'a pas utilisé. Ce terrain vaut \$850,000.

Cette question d'octroi est en suspens depuis plus de deux ans. Le comité a soumis également son budget supplémentaire de \$2,462,000, mais l'échevin Schwartz a suspendu la discussion par un ajournement à la prochaine séance.

Une courte discussion s'est élevée au sujet d'un crédit de \$63,000 demandé par le comité et de l'octroi d'un contrat de \$59,400 pour meubler la Cour juvénile. M. Monette a demandé l'ajournement de la discussion à la prochaine séance, mais il était trop tard. Toutefois après que M. Bray ait expliqué que le gouvernement provincial avait demandé de faire diligence afin de pouvoir utiliser immédiatement les locaux, MM. Monette et Legault n'ont soulevé aucune autre objection. En plus le contrat a été accordé comme à l'ordinaire, au plus bas soumissionnaire.

Le reste de la séance a été fort paisible, sauf une courte discussion sur un amendement proposé par M. Bruno Charbonneau à un rapport pour l'élargissement de la rue Jean-Talon. Ce rapport disait que l'expropriation affectait les propriétés situées dans le territoire borné par certaines rues. M. Legault a proposé un sous-amendement pour dire en surplus que le quartier Ahuntsic ne serait pas affecté. Le sous-amendement a été défait par 29 contre 2. MM. Legault et Schwartz ont voté pour le sous-amendement.

Le R. P. Léo Bélanger

Ce soir aura lieu, dans la salle de l'Institut Saint-Antoine, rue Demontigny est, près Saint-Denis, une séance au profit du R. P. Bélanger, missionnaire chez les Péres Blancs, à Fort-Portal, Ouganda. Le jeune missionnaire est ancien élève du

Procédé sûr et pratique pour la remise de petits montants

Le Mandat de Banque est le moyen le plus commode d'envoyer de l'argent par courrier.

Il existe plusieurs moyens d'expédier de l'argent en dehors de votre localité. Nul n'est plus commode, moins coûteux, de négociabilité plus facile que le mandat de banque.

Pour l'envoi d'un cadeau, pour vous acquitter d'une dette peu élevée, procurez-vous un mandat à la Banque Provinciale du Canada.

Les prix d'émission sont peu élevés:

Sur mandats de \$2.50 et moins.....	5c
Sur mandats de plus de	
\$2.50 et n'excédant pas \$ 5.00....	7c
\$5.00 " " " " " " " " " " " "	10c
\$10.00 " " " " " " " " " " " "	12c

plus le timbre d'impôt si requis

Le tarif suit cette proportion jusqu'à \$100 inclusivement.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Demandez nos mandats à toutes nos succursales

Réfléchissez avant de décider!

De quoi votre famille souffrirait-elle le plus? D'un manque d'assurance à votre mort ou du paiement d'une prime supplémentaire pendant que vous vivez? C'est le temps d'y penser et d'en parler avec un agent de la Crown Life.

Parlez-en avec le représentant de la Crown Life.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

CROWN LIFE

Succursale de Montréal: 660 rue Ste. Catherine Ouest
LOUIS BOUVIER, Surintendant Provincial
JEAN CARREAU, Gérant, Division de Montréal

collège Bourget à Rigaud et cette soirée, où l'on interprétera le drame de confrères et amis et sera présidée par M. l'abbé E. Gaudry.



ANNEAUX de FIANÇAILLES avec DIAMANT

Les jeunes gens en auront à des prix raisonnables

Nous savons par expérience, chez Birks, que bon nombre de jeunes gens estiment ne pouvoir payer plus que cinquante, soixante-quinze ou cent dollars au maximum pour leur bague de fiançailles.

Nous avons tout le temps, pour les satisfaire, un choix fort attrayant d'anneaux de prix moyen, — choix dont l'étendue et l'élégance les surprendront. Ces anneaux sont de valeur insurpassable.

(Les dessins ci-contre sont un peu plus grands que nature)

Nous offrons à titre gracieux cet écriin d'argent contrôlé, excellente facture, avec toute bague de \$100 et plus.

HENRY BIRKS & SONS LIMITED
DIAMANTAIRES